La Hulpe à la Loupe

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION N°63 | AVRIL 2020

FESTIVAL DE L'ARTISANAT ET DE LA CRÉATION

13 Avril 2020

CYCLOS LA HULPE

ETÉ SOLIDAIRE

WWW.LAHULPE.BE

CENTRE FUNÉRAIRE
DE LA HULPE
VEUILLEZ CONTACTER
LE 02/653.67.84 OU
LE 0472/44.06.80

PROMO
PRINTEMPS
NETTOYAGE ET
ENTRETIEN DE
TERRASSES
Voir produits participants et
conditions au magasin
osmo
DEMI DEKK
FABEL
PROTECTEUR BESCHERMER
HG
BIOMIXATM
HARMONIES
PEINTURES - PAPIER-PEINT - TISSUS - COUVRE-SOLS - TAPIS PLAIN - VINYL
vous colore la vie !
rue des Combattants 84a - 1310 La Hulpe - Tel 02 653 49 73 - Fax 02 653 50 71
www.harmoniesprl.be
PORTES OUVERTES LE SAMEDI
25 AVRIL DE 9H À 18H
Jeu concours, cadeaux,
animations, promotions

LE MOT DU BOURGMESTRE

Chères La Hulpoises,
Chers La Hulpois,

Au moment d'écrire ces quelques lignes, le Collège communal a pris des mesures spécifiques liées à la propagation du virus covid-19 et sera probablement amené à en prendre d'autres en fonction des recommandations provenant du Gouvernement fédéral. Sans tomber dans la panique, nous prendrons les mesures qui s'imposent par rapport à nos responsabilités.

Dans un tout autre registre, le Collège communal a présenté au Conseil communal le cahier de charges concernant le plan de développement communal.

À la suite d'une réflexion sur la situation socio-démographique de La Hulpe et la mise en perspective de celle-ci avec les problématiques majeures que sont la préservation du cadre de vie, le soutien au commerce, l'accessibilité au logement, le vieillissement de la population et le manque de place des infrastructures pédagogiques et culturelles de notre commune, la Commune souhaite mener une réflexion globale et multidisciplinaire sur l'avenir de l'axe principal « Combattants – Gare » de façon à élaborer un plan de développement harmonieux présentant un espace public de qualité. S'ajoute à cela la prise en compte de plusieurs projets immobiliers publics ou privés en cours d'élaboration.
Il est donc essentiel d'appréhender avec sérénité et en amont de toute réalisation ce que pourrait être le cœur de notre village demain et d'en aborder préalablement l'évolution en matière de mobilité, de création d'espace public, de logements et de commerces.

Parallèlement à cette étude et comme avancé dans le plan stratégique transversal, la commune va se doter d'un schéma de développement commercial qui a pour ambition de définir son paysage commercial. Cette étude vise principalement à mettre en place une stratégie de revitalisation du commerce dans le centre. Dans ce cadre, différents acteurs seront consultés.

Le Collège communal se félicite également que le Bois Notre-Dame acquis en 2013 par la commune avec le soutien de la Province ait été reconnu officiellement, le 18 février dernier, comme réserve naturelle domaniale par la signature d'une convention avec le département Nature et Forêts de la Wallonie.

Actuellement, les bois et prés sont classés en site de grand intérêt biologique. Entourée de lotissements, cette petite vallée constitue un élément structurant du réseau écologique local et joue un rôle de refuge pour une flore et une faune remarquablement diversifiées.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de printemps et une bonne lecture.

Christophe Dister,
Bourgmestre

SOMMAIRE

Le mot du Bourgmestre	3
Agenda	5
Repair Café	6
Halloween 2020	7
Vos documents administratifs en ligne	7
Permanences fiscales 2020	8
L'Autorisation de manifestation publique	9
Espace Toots	10
Fondation Folon	11
Bibliothèque communale « Will »	12
Le petit patrimoine wallon	14
Activités du CCCA	16
L'affichage sur la voie publique	18
Ici commence la mer	19
Contrat de rivière Argentine	20
Royal La Hulpe Sporting Club	22
Centre sportif Solvay et son extension	23
Festival de l'artisanat et de la création	24
Centre de planning familial	26
Les repas du CPAS	27
ALE	28
Bébé rencontre	29
Été Solidaire	29
Point Jeune	30
École Saint-Léon	32
ATL	33
Commémoration du 8 mai 1945	34
Le coin de l'histoire	35
Les Guidons la hulpois	35
Laïcité La Hulpe	36
La Hulpe Environnement	37
La Hulpe Nature	38
SEleri	40
Vignoble du Bois des Dames	40
Cercle philatélique	41
GRACQ La Hulpe	42
Cercle horticole	43
Les Amis de l'Argentine	44
Cyclos La Hulpe	44
La Hulpe 4 Migrants	45
Bruno Hendrickx	46
Avis de décès	46
Liste Citoyenne	47
Numéros utiles	47

L'AGENDA DE LA HULPE

Avril

10 : Présentation du film : «Toots Thielemans, l'incroyable destin d'un Ketje de Bruxelles»

13 : Marche des Amis de l'Argentine

13 : Chasse aux œufs

19-26 : Exposition « Le Cercle Philatélique et son implication au sein de la commune »

20 : Réunion d'information : Le recensement du petit patrimoine populaire wallon

24-26 : Festival de l'artisanat et de la création

Avril

28 : Réunion de quartier Brésil – Gare – Solvay

29 : Concert : Bam Organ en hommage à Toots

Mai

1 : Brocante des Névelaines

1 : Apéritif au Vignoble du Bois des Dames

1-2-3 : Tournoi de football du Royal La Hulpe Sporting Club

9 : Fancy-Fair Notre-Dame

Mai

15 : Concert avec Julie Jaroszewski Trio

16 : Fancy-Fair Saint Léon

16 : « Marionnettes et chansons » : Formation à la lecture vivante pour les enfants

17 : Fancy-Fair Les Colibris

21 : « Prenez l'air » à la Fondation Folon

26 : Réunion de quartier : Névelaines Champ des Mottes - Chaussée de Bruxelles

27 : Conférence à l'Espace Toots : Le portrait de Wynton Marsalis

Juin

5 : Permanence fiscale à la commune

6 : Fancy-Fair Les Lutins

À partir du 13 : Retransmission des matchs de foot de l'Euro 2020 sur grand écran

19 : « Journée des voisins » à la Fondation Folon

23 : Réunion de quartier du Bois des Dames

À l'heure de finaliser ce bulletin, les évènements jusqu'au 3 avril inclus ont été annulés pour des raisons de précaution sanitaire. Les évènements présentés dans cette édition sont communiqués sous réserve que leur organisation ne soit pas perturbée par des mesures supplémentaires.

REPAIR CAFÉ

La mission d'un Repair Café est de lutter contre le gaspillage et la production de déchets en masse en réparant les objets cassés, abîmés ou en panne, et en partageant et optimisant l'usage des objets ; il a donc un grand impact écologique.

Le Repair Café repose entièrement sur le bénévolat et vit grâce à la contribution volontaire des visiteurs : vous estimez vous-même le prix de votre réparation en plaçant de l'argent dans les tirelires prévues à cet effet. Cet argent servira à acheter des outils, à payer l'assurance ou la salle, à payer un verre aux bénévoles ou aux visiteurs...

En participant à la réparation, vous apprendrez vous-même à réparer vos objets avec l'aide et les outils des réparateurs bénévoles. Bien sûr, tout n'est pas réparable : nous dirigeons parfois le visiteur vers un artisan professionnel, ou parfois, hélas, l'appareil est vraiment irrécupérable... mais, au moins, nous avons essayé !

Dans « Repair Café », il y a également « Café » : vous aurez l'occasion de déguster une boisson en attendant votre tour pour la réparation, de faire connaissance avec d'autres habitants du quartier ou du village, des liens se tissant ainsi entre des personnes qui ne se seraient peut-être jamais rencontrées autrement.

Un Repair Café est actif dans notre commune depuis novembre 2017. Avec le support logistique de l'Administration communale, et grâce à Patrick Vandamme, notre principal réparateur, qui met le local à notre disposition, le Repair Café de La Hulpe opère le troisième samedi du mois (sauf juillet et août) de 10h à 12h30 à la buvette du Foot (Avenue Soyer). Accessible aux PMR.

En 2019, nous avons pu réparer bon nombre d'appareils électroménagers, machines à café, outils de jardinage, radio-réveil, lecteurs de K7, fers à repasser, imprimantes, vélos, et de nombreux articles textiles (coutures de pantalons, de manteaux, de t-shirts, ourlets décousus ou boutons perdus, entre autres).
L'année 2020 a bien commencé dans cette perspective de réparations et de contacts intergénérationnels.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Les échanges d'idées intergénérationnels peuvent amener des rencontres et des découvertes surprenantes.

PROCHAINES DATES EN 2020

18 AVRIL - 16 MAI
20 JUIN

NOUS CHERCHONS DES RÉPARATEURS

Bricoleur avisé ?
Bénévole ?
Intéressé par notre action ?

REJOIGNEZ-NOUS,
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.

Contact : Christel Francotte - 02/634 30 78 - christel.francotte@lahulpe.be

HALLOWEEN 2020

UNE NOUVELLE FORMULE POUR HALLOWEEN 2020 !

Depuis plusieurs années, des promenades d'Halloween sont organisées dans différents quartiers de la commune par des citoyens soucieux de faire de cette fête un moment de rencontre et de partage.
Nous les en remercions vivement !

Cette année, le Collège communal leur propose d'organiser en commun les activités du samedi 31 octobre 2020, à l'issue desquelles tout le monde se retrouvera au centre de La Hulpe ! Toute personne intéressée est invitée à se manifester auprès de notre administration.

Le but ? Proposer un parcours dans chaque quartier puis rassembler tous les participants de manière conviviale (et effrayante !) avec pleins d'animations pour petits monstres (et grands aussi).

Vous organisez chaque année Halloween dans votre quartier ?
Rien n'est organisé dans votre quartier, vous trouvez ça dommage et aimeriez faire quelque chose ?

Merci d'envoyer un email à **magali.allegretti@lahulpe.be** avant le 1er mai : une réunion de préparation de l'événement aura lieu avec toutes les personnes qui se seront manifestées.

VOS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS EN LIGNE

LA HULPE INAUGURE SON NOUVEAU GUICHET ÉLECTRONIQUE !

Composition de ménage, certificat de résidence, certificat de nationalité, extrait de casier judiciaire…
Ces documents et d'autres peuvent désormais être commandés via internet.

1 Il suffit pour cela d'une carte d'identité électronique et d'un lecteur de carte.

e-ID

Astuce : le lecteur de carte fourni par votre banque pour vos opérations bancaires fonctionne aussi pour le guichet électronique.

2 Connectez-vous sur le site de La Hulpe, cliquez sur l'icône et suivez les instructions.

e-Guichet

Certains documents peuvent être obtenus instantanément, d'autres demandent un certain délai.
Dans ce dernier cas, vous pourrez choisir de les recevoir par e-mail, par courrier ou par téléchargement lorsqu'ils seront prêts.

Remarque : les documents demandés ne seront accessibles qu'en français.
Tous les documents demandés via le e-Guichet sont gratuits, au moins dans un premier temps.

PERMANENCES FISCALES 2020

Comme chaque année, une séance de remplissage des déclarations à l'impôt des personnes physiques de l'exercice d'imposition 2020 - revenus 2019 a lieu à l'administration communale de La Hulpe.

Elle se déroule cette année le vendredi 5 juin 2020 de 9h à 12h et de 13h à 15h30.

Pour des raisons d'organisation, il est obligatoire de réserver votre place auprès de Christel Francotte avant le 29 mai 2020.

LE JOUR MÊME, VEUILLEZ VOUS MUNIR :

- Des fiches de traitement, salaire, allocations de chômage, indemnités légales maladie-invalidité, revenus de remplacement, prépensions, pensions, talon des congés payés et perçus en 2019
- De l'attestation émise par les entreprises publiques de transport si vous utilisez les transports en commun pour vous rendre sur votre lieu de travail
- De l'avertissement-extrait de rôle au précompte immobilier
- Des attestations délivrées par les organismes prêteurs pour les emprunts hypothécaires et des attestations d'immunisations fiscales pour les premières déductions
- Des preuves de paiement de primes d'assurances-vie et de l'attestation d'immunisation fiscale pour une première déduction
- Des documents justificatifs de toute autre dépense donnant droit à une réduction d'impôt (épargne-pension, chèques ALE et titres-services, dépenses visant à l'isolation du toit…)
- Des extraits de compte relatifs aux versements anticipés effectués en 2019
- De l'avertissement-extrait de rôle 2019
- De la carte d'identité
- De tout autre document nécessaire pour compléter la déclaration fiscale

Lors de votre prise de rendez-vous, il est important de signaler si vous devez remplir plusieurs déclarations.

Christel Francotte : 02/634.30.78 - christel.francotte@lahulpe.be

L'AUTORISATION DE MANIFESTATION PUBLIQUE

L'organisation de certains évènements doit faire l'objet d'une notification à la Commune et, dans certains cas, d'une autorisation du bourgmestre.

Il s'agit des évènements qui peuvent avoir un impact sur la voie publique ou présenter des risques de sécurité : encombrement de la rue, risques d'incendie ou de blessures, impact sur la fluidité du trafic…
Même une fête privée peut avoir un impact sur la voie publique, par exemple si de nombreuses personnes doivent trouver à se garer en même temps.

En prévenant la Commune, celle-ci peut s'assurer que les dispositions éventuellement nécessaires seront prises, par exemple la pose d'une signalisation, et que les services de police et de secours se tiendront prêts à intervenir en cas de besoin.

COMMENT SIGNALER UN ÉVÈNEMENT ?

Les évènements de moindre ampleur (par exemple fancy-fair, fête des voisins, ou même une grosse fête d'anniversaire), doivent être signalés au moins un mois avant l'évènement par l'introduction d'un formulaire dit « modèle 1 ».
Selon la nature de l'évènement, une simple notification peut suffire, ou bien une autorisation peut être nécessaire.

Les évènements de grande ampleur (plus de 500 personnes) et/ou qui présentent des risques de sécurité significatifs (risques d'incendie, d'altercation, mouvements de foule…) doivent faire en plus l'objet d'un plan de sécurité. Cela concerne par exemple les concerts importants, les grands évènements sportifs, les brocantes…

Le délai d'introduction est alors de 4 mois. Un formulaire dit « modèle 2 » doit s'ajouter au formulaire de base et contient des informations plus détaillées. Le bourgmestre peut ensuite organiser une réunion de coordination entre l'organisateur et les responsables des services de secours et de police, et d'autres personnes dont la présence serait jugée pertinente.

Les formulaires et les coordonnées utiles sont disponibles sur le site internet de la commune :
WWW.LAHULPE.BE.

Delphine Gérard : 02 634 30 76 - delphine.gerard@lahulpe.be

ESPACE TOOTS

Le vendredi 10 avril à 20h
Présentation du film " Toots Thielemans, l'incroyable destin d'un Ketje de Bruxelles". Thierry Loreau, auteur du film, nous fera l'honneur d'être présent et nous présentera son film.
Auteurs & réalisateurs : Pierre Barré & Thierry Loreau. Production / diffusion : Les Films de la Passerelle. Organisme détenteur ou dépositaire : Les Films de la Passerelle, ADAV.

Réservation uniquement par mail : j.vangeffel@gmx.fr

Le mercredi 29 avril à 20h
Concert BAM ORGAN en hommage à Toots, Bastien Jeunieaux (guitare), Arnaud Cabay (batterie), Maxime Moyaerts (orgue Hammond).
BAM! c'est d'abord un son. Le son mythique de l'alliance entre un orgue Hammond, une guitare et une batterie. Un mélange de swing, de soul et de groove porté par un son chaud, puissant et électrique. Avec des compositions originales et des standards de jazz réarrangés, BAM ! vous fait voyager à travers l'histoire de cette formation mythique tout en y apportant une esthétique moderne et novatrice.

Le vendredi 15 mai à 20h
Concert avec Julie Jaroszewski Trio.
Julie nous revient pour un concert tout en surprise et découverte…

Le mercredi 27 mai,
Conférence de Jean-Pol Schroeder,
le portrait de Wynton Marsalis dans le cadre du cycle "Trompette".
Trompettiste et compositeur américain (La Nouvelle-Orléans, 1961), Wynton Marsalis a la particularité d'exceller dans l'interprétation du répertoire classique aussi bien que du répertoire jazz.

L'Espace Toots est ouvert tous les jeudis de 10 à 13h
et Rita Grynrock vous fera le plaisir de vous accueillir dans ce bel espace.

> SAVIEZ-VOUS TOOTS ?

BLUESETTE, tube mondial et intemporel !
Saviez-vous que c'est en 1962, lors d'un passage de Stéphane Grappelli à Bruxelles, que Toots a composé Bluesette ? Dans sa loge, Toots jouait machinalement cet air en accordant sa guitare et en jouant de l'harmonica en même temps… Le jazz à l'unisson, on en reparlera ! Stéphane Grappelli lui conseilla amicalement de terminer cette jolie mélodie… Toots l'appellera « BLEUET », mais des amis musiciens l'inciteront à changer le nom : Bleuet deviendra Bluesette !
Saviez-vous que des dizaines de grands artistes ont repris ce tube magistral (en y ajoutant d'ailleurs parfois des paroles) ? Vous voulez des noms ? Ray Charles, Quincy Jones, Sarah Vaughan, Ella Fitzgerald, George Shearing, Sacha Distel…
En attendant la prochaine rubrique, visitez l'Espace Toots, vous y découvrirez la partition originale de BLUESETTE !

Pascal Mesmaeker

CULTURE

FONDATION FOLON

LES DIMANCHES AU MUSÉE FOLON

La Fondation Folon propose, un dimanche par mois, des visites guidées aux individuels. Entre amis ou en famille, découvrez le musée et l'univers artistique de Folon.

Durant 90 minutes, le guide vous expliquera 40 ans de création et les techniques utilisées par l'artiste. Cette visite intergénérationnelle vous permettra de mieux connaître Jean-Michel Folon, artiste belge, et de passer un agréable moment avec vos proches.

Les visites guidées sont données en français les 12/04, 10/05 et 07/06 à 16h.

Prix (entrée & guide) :
14 € adultes/seniors ; 7 € jeunes/étudiants ; gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

Inscription obligatoire par mail à **info@fondationfolon.be**

Plus d'informations sur le site de la Fondation : **www.fondationfolon.be**

JEUDI 21 MAI
PRENEZ L'AIR... HEUREUX

Jeudi 21 mai (Ascension) à la Fondation Folon & au Parc Solvay.
Journée festive et créative sur le thème du vent et des cerfs-volants.

Cette journée est un hymne à l'air, aux oiseaux et au vent. Des années 1960 à sa mort, Jean-Michel Folon collectionna des cerfs-volants du monde entier et en créa de nombreux. Dans les années 2000, il dessina deux montgolfières. Créative et ludique, familiale et conviviale, cette journée est l'occasion de retrouver les plaisirs de l'air et du ciel. Ateliers de montage et peinture de cerfs-volants ; démonstrations de cerfs-volistes ; apprentissage de la technique du cerf-volant ; visites guidées du musée sur le thème de l'environnement, promenades contées, animations musicales…

Jeudi 21 Mai
de 11h à 18h.

Prix : Adultes : 12€
Enfants : 6€
Pass Famille : 35€
(2 adultes & 3 enfants)

Plus d'information sur le site de la Fondation : www.fondationfolon.be

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE « WILL »

LIEU DE FORMATION, D'ACTIVITÉS ET DE LIENS DANS VOTRE VILLAGE

Bonjour à tous ! Voici le programme que l'équipe de la bibliothèque a préparé.

Névrosée

LA « PAUSE - BIBLIO »
pour adultes

Samedi 25 avril 2020 de 15h00 à 16h00

Rencontre avec les éditions Névrosée : la maison d'édition Névrosée a été créée en mai 2019, en vue de rééditer des femmes de lettres belges oubliées ou méconnues (cf. https://www.nevrosee.be).
Tous les livres de la collection «Femmes de lettres oubliées» seront disponibles à la bibliothèque.

Gratuit, inscription souhaitée.

FORMATION : ATELIER NUMÉRIQUE

« Donnez une seconde vie à vos diapositives ! »
Mercredi 29 avril 2020, de 10h30 à 12h00 :

Initiez-vous au scan et à la retouche de vos diapositives ! Suite à ce premier rendez-vous, il sera proposé aux participants de poursuivre leurs projets individuels durant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Gratuit, inscription obligatoire par mail, sur place ou par téléphone.

FORMATION : « MARIONNETTES ET CHANSONS »

Formation à la lecture vivante pour les enfants.
Samedi 16 mai et 6 juin 2020, de 9h30 à 12h00.

Vous souhaitez rendre vos moments d'histoires plus vivants et originaux ?
Créer une ambiance propice à l'écoute ?
Venez découvrir des objets à utiliser pour raconter.
Apprenons ensemble quelques trucs et astuces pour agrémenter vos récits.
Comptines, jeux de doigts et marionnettes seront de la partie….et le tout dans la décontraction et le plaisir!
Avec la Maison du conte et de la littérature de Jodoigne.

PAF : 10 euros pour les deux matinées, inscription obligatoire par mail, sur place ou par téléphone.

GARE AUX HISTOIRES !

Tous les samedi matin entre 11h00 et 12h00
Avec Papy Francis, Martine, Valérie et Sandra

« Gare aux histoires ! » s'adresse aux enfants de tous âges (à partir de 3 ans) accompagnés d'un adulte. On lit des livres, parfois on chante, on écoute une histoire kamishibaï (petit théâtre japonais)…

Participation libre et gratuite.
Rendez-vous entre 11h00 et 12h00 dans l'espace «Jeunesse».

STAGE DE PÂQUES

pour les jeunes de 9-13 ans

Fanzine & création de papier artisanal.

Un fanzine, c'est un petit magazine imaginatif d'images et/ou de textes, élaboré par un-e amateur-e autour d'un sujet de son choix... à imprimer en plusieurs exemplaires et à distribuer librement. Viens créer ton propre fanzine, et initie-toi aussi à la création de papier artisanal.

PAF : 5 euros, inscription obligatoire par mail, sur place ou par téléphone.

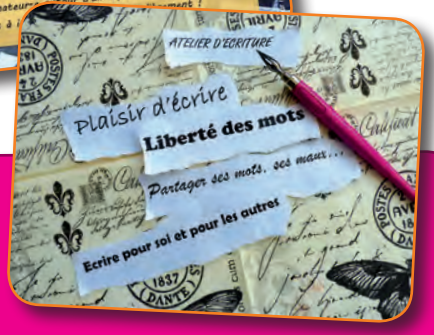

STAGE D'ÉTÉ (JUILLET)

pour les jeunes de 13-17 ans

ATELIER D'ÉCRITURE AVEC UN-E AUTEUR-E
du 7 juillet au 10 juillet 2020, de 9h00 à 12h00.

PAF : 5 euros, inscription obligatoire par mail, sur place ou par téléphone.

STAGE D'ÉTÉ (AOÛT)

«Autour de Minecraft» - Écriture, dessin, livre
du 7 juillet au 10 juillet 2020, de 9h00 à 12h00.

Écris ton propre scénario inspiré de Minecraft, développe ton personnage et son univers... à ta manière.

PAF : 5 euros, inscription obligatoire par mail, sur place ou par téléphone.

Quelques dates de fermeture de la bibliothèque au public :
Pâques : du 14 au 18 avril 2020 inclus
Ascension : du 21 au 23 juin 2020 inclus

> INFOS ET INSCRIPTIONS

- Par téléphone : 02/633 12 24
- Par mail : bibliolahulpe@gmail.com
- Blog : https://bibliolahulpe.org
- Site de la commune : lahulpe.be
- Facebook : Bibliothèque de La Hulpe

LE PETIT PATRIMOINE WALLON

APPEL AUX CITOYENS

RECENSEMENT DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON

Soucieux de conserver les traces de son passé, le Collège communal de La Hulpe a répondu à un appel à projets et s'est engagé à recenser dans un délai de un an le petit patrimoine populaire situé sur son territoire. L'objectif de cette opération est d'établir une fiche signalétique de chaque élément jugé intéressant et d'en faire la promotion.

À ce stade, nous avons déjà dénombré près de 130 éléments susceptibles d'être intégrés à notre liste. Vous l'aurez compris, ce travail est conséquent.
C'est pourquoi nous faisons appel à toute personne désireuse de nous aider.

Chaque personne qui le souhaite peut en effet remplir, même partiellement, le formulaire-type proposé par l'Agence Wallonne du Patrimoine, soit en format papier, soit au format informatique à l'adresse **www.lahulpe.be/lien/ppw.**
Sauf s'il y est opposé, le nom de chaque contributeur sera bien entendu mentionné dans les remerciements de la publication qui sera faite à l'issue du recensement pour en faire la publicité.

RÉUNION D'INFORMATION

dirigée par
Mme Isabelle Philippot, Échevine de la participation citoyenne
et par M. Xavier Verhaeghe,
Échevin de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme,
organisée le

20 avril 2020 à 20H

dans la salle du Conseil de la maison communale.
Nous vous y attendons nombreux.

DES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à contacter
M. Laurent Van de Velde,
architecte au Service Cadre de vie,
par mail : **laurent.vandevelde@lahulpe.be**
ou par téléphone : 02.634.30.75.

QUE FAUT-IL ENTENDRE PAR “PETIT PATRIMOINE POPULAIRE” ?

VOICI LA LISTE DES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE :

- **Les points d’eau :** les fontaines, les perrons-fontaines, les pompes, les puits, les lavoirs, les abreuvoirs, les sources, les roues à aubes, les gargouilles et les cracheurs.
- **Le petit patrimoine sacré :** les croix, les calvaires, les potales, les bornes-potales, les reposoirs fixes, les clochetons d’appel, les cloches, les carillons et les orgues.
- **Les ouvertures :** les portes, les portails, les portiques, les préaux, les balcons, les loggias et les oriels.
- **La signalisation :** les enseignes suspendues, les enseignes en pierre, les colonnes Morris, les panneaux de signalisation, les balises, les anciennes devantures de magasin et les anciennes publicités de marques disparues.
- **La délimitation :** les bornes-frontières, les bornes de limites, les bornes topographiques, les bornes géodésiques, les bornes postales et les chasse-roues.
- **L’éclairage :** les réverbères, les candélabres et les consoles appliquées.
- **La mesure du temps et de l’espace :** les horloges, les cadrans solaires, les tables d’orientation, les appareils extérieurs et fixes de mesure météorologique et les girouettes.
- **La justice et les libertés :** les perrons, les croix de justice, les piloris et les arbres gibets.
- **Le repos :** les bancs publics, les anciens petits abris de bus, de tram et de train, les fabriques de jardin, les gloriettes, les kiosques, les vespasiennes et empêche-pipis installés sur la voie publique.
- **L’ornementation en fer :** les pièces ouvragées de consolidation, de soutien et de rotation et les pièces ouvragées de protection.
- **Le patrimoine militaire et la commémoration :** les postes et tours de guet, les monuments aux morts, les témoins d’évènements du passé et les sculptures d’importance historique locale.
- **Les arbres remarquables :** les arbres liés à des croyances populaires ou à des pratiques religieuses, les arbres liés au folklore, à des légendes ou à des traditions, les arbres limites et les repères, les arbres de justice, les arbres commémoratifs et les arbres présentant un intérêt dendrologique particulier.
- **Les outils anciens :** les alambics, les meules, les pressoirs, les machines à tordre, les moulins à vent, les fours (à pain, à boulets, à chaux, à chanvre...), les travails à ferrer, les gabarits.
- **L’art décoratif :** les mosaïques, les peintures murales, les vitraux, les rosaces, les trompe-l’œil et les panneaux décoratifs.
- **Les biens relatifs à la faune, la flore et aux minéraux :** les nichoirs, les pigeonniers, les colombiers, les poulaillers, les volières publiques, les canardières, les pédiluves, les serres, les pergolas, les murs de jardins clos et les murs en pierres sèches.
- **Le transport :** les petits éléments du patrimoine ferroviaire et vicinal, les ponts-bascules (dispositifs de pesage du type bascule), les petits embarcadères, les tourniquets et les barrières.
- **Les ateliers :** les bergeries, les petites briqueteries, les ardoisières, les cabanes de cantonniers, les cabanes en pierres sèches, les petites forges, les glacières, les faïenceries, les saboteries, les ateliers de vannerie et les ateliers de tonneliers.

LES AÎNÉS

ACTIVITÉS DU CCCA

AGENDA

15/05 : Atelier «Zéro Déchet» de 9h30 à 12h (Salle Will) *
19/06 : Atelier «Compostage» de 9h30 à 12h (lieu à confirmer) *
07/07 : Roubaix - Visite des Musées «Manufacture» et «Piscine» + Déjeuner
11/08 : Mariemont - Visite du Musée royal et du parc et/ou Atelier créatif
21/08 : Atelier Produits d'entretien de 9h30 à 12h (Salle Will) *
19/10 : Journée des Aînés, Centre Sportif

En fin d'année :

- Revue du Théâtre des Galeries (Bruxelles)
- Marché de Noël en Alsace

(plus d'informations dans un prochain La Hulpe à La Loupe)

* Les ateliers peuvent accueillir 10 personnes maximum.
Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de Véronique Gontier, Éco-Conseillère :
02/634 30 90 - veronique.gontier@lahulpe.be

NOTEZ DÉJÀ LA PROCHAINE EXCURSION :
Le Musée Royal de MARIEMONT
et son PARC magnifique
Mardi 11 août 2020

Plus d'informations
dans le bulletin communal de juin 2020

GUIDE DES AÎNÉS

Une mise à jour du Guide des Aînés est en cours de réalisation et sera disponible cet automne.
N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et/ou remarques.
Christel Francotte : 02/634.30.78 - **christel.francotte@lahulpe.be**

LE SAVIEZ-VOUS ?

« Un logo est un graphisme qui représente une marque, une société, un groupe, une association, une famille, entre autres. Il est un symbole, un moyen d'identification immédiat et clair. C'est donc un élément de la communication visuelle moderne important qui permet de se démarquer de la 'concurrence' »

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés de La Hulpe a décidé de se doter d'un logo. Il est en création… découvrez-le dans la prochaine édition de juin.

ZYGOMATICO MACA

Le dimanche 9 février, au matin, nous étions 26 à nous rendre à la Sucrerie à Wavre. Le « one man show » très dynamique était super, nous ramenant quelques dizaines d'années en arrière. Des chansons mythiques telles que « Tout va très bien, Madame la marquise », « Félicie aussi », etc, etc… nous ont rappelé notre jeunesse ainsi que de très bons souvenirs. Cinq résidents de l'Aurore faisaient partie de notre groupe. Tous se sont réjouis d'avoir vécu cette matinée dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.Quelques adresses mail ont encore été récoltées et transmises à Robert Smets afin qu'il puisse compléter notre fichier qui s'étoffe de semaine en semaine. Le timing a été scrupuleusement respecté, ce qui a permis à tout le monde d'être de retour à La Hulpe à 12h20.
Merci à la Province d'avoir soutenu ce spectacle et de nous avoir gracieusement conviés à y participer. Merci aussi à Xavier Verhaeghe, l'Échevin en charge des Aînés, d'avoir organisé cette activité.

MARDI 7 JUILLET 2020

Visite des musées de la Manufacture et de la Piscine de Roubaix (Fr)

Musée de la mémoire et de la création textile
c'est ici que commence votre parcours

LA MANUFACTURE

Installée sur le site de l'ancien tissage Craye, spécialisé depuis 1900 dans le tissu d'ameublement, est un musée-atelier dédié à la mémoire de l'industrie textile de Roubaix et des environs.
Ici, le bruit des machines, actionnées sous vos yeux par d'anciens tisserands, vous plonge dans l'univers des usines textiles. Toutes les grandes innovations qui ont révolutionné les techniques de tissage vous sont présentées. En une heure, démonstration à l'appui, vous comprendrez comment de la laine et autres fibres naissent le fil puis le tissu.
Au cours de la visite de ce musée textile, le guide retrace l'épopée qui fit de Roubaix et de son agglomération l'un des premiers centres textiles du monde. Apprenez quelles sont les familles d'industriels qui ont bâti cet empire, comment la condition ouvrière a évolué au fil des années, quel fut le rôle des populations immigrées dans cette aventure et comment l'architecture de toute une ville s'en est trouvée transformée.

LE MUSÉE «LA PISCINE»

Un pari audacieux, une transformation réussie, un exemple de métamorphose inspirant...
La Piscine attire plus de 200 000 visiteurs chaque année.
Petit rappel historique... En octobre 1932, à l'ouverture, la piscine apparaît comme un programme politique et social car elle offre un service sportif et hygiénique de qualité. En raison de la fragilité de sa voûte, elle ferme ses portes au grand regret des Roubaisiens, très attachés à ce lieu. Cet attachement de la population a d'ailleurs certainement sauvé l'édifice d'une démolition annoncée et participe aujourd'hui au succès du musée, réhabilité brillamment par Jean-Paul Philippon de 1998 à 2001. La Piscine (Musée d'Art et d'Industrie André Diligent) a ouvert ses portes le 21 octobre 2001.
Aujourd'hui inscrit au patrimoine du XXème siècle, le bâtiment est très représentatif du patrimoine bâti, économique et social de la cité textile. Le fonds d'arts appliqués prend place dans l'ancien bassin dont les cabines de douche sont transformées en vitrines et cabinets de consultation. La collection Beaux-Arts suit un parcours chronologique et thématique dans les anciennes ailes de baignoires. Le jardin est aménagé en jardi

PROGRAMME

1. 8h30 : Départ en car du CPAS de La Hulpe pour arriver au Musée de la Manufacture à 10h30
2. Visite guidée (+/- 1h) suivie d'un déjeuner au restaurant « Petit Roubaix »
   Au menu :
   - Salade de jambon cru et bleu d'Auvergne
   - Potjevleesch avec accompagnement
   - Crème caramel
   - Vin rouge (1/4), eaux minérales à discrétion, café
3. 14h : Visite guidée du musée « La Piscine » (1h30)
   suivie d'une collation libre à la brasserie du musée
4. Retour à La Hulpe pour 18h30

PARTICIPATION AUX FRAIS

55 € par personne à verser au compte du CCCA BE44 0689 3508 1845
Renseignements et inscription obligatoire auprès de Robert SMETS
Tél. : 02/653 72 42 - Email : **rjm.smets@skynet.be** - GSM : 0475 49 13 09
Le nombre de participants étant limité, seul le paiement par banque confirmera la réservation définitive pour les 50 premiers inscrits. Date limite de paiement : 19 juin 2020
(Les annulations effectuées après cette date ne seront plus remboursées)
Le prix ne doit pas être un frein à la participation. Tout est mis en œuvre pour n'exclure personne.
N'hésitez pas à appeler si nécessaire Christel Francotte, assistante sociale, au 02/634.30.78.

L'AFFICHAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE ADMINISTRATIVE

NEWS

L'AFFICHAGE SAUVAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE EST UNE INFRACTION AU RÈGLEMENT DE POLICE !

Tout affichage sur la voie publique est soumis à l'autorisation préalable du Collège communal (conformément à l'article I.2.11 du règlement de police) au moins 15 jours calendrier avant la date prévue pour son utilisation.

Afficher sans autorisation constitue un affichage sauvage qui de plus peut être source de pollution du paysage et du cadre de vie.

Aucune autorisation n'est délivrée pour apposer des affiches, des tracts, des photos ou des papillons sur les arbres, plantations, panneaux, pignons, façades, murs, clôtures, supports, poteaux, bornes, ouvrages d'art, monuments, objets servant à l'utilité publique ou à la décoration publique et autres objets qui la bordent ou sont situés à proximité immédiate de la voie publique.

Par ailleurs, les panneaux additionnels placés sur les poteaux des panneaux de circulation routière sont strictement interdits par le Code de la route.

Madame Véronique Gontier, agent constatateur communal, 02/634.30.90 - veronique.gontier@lahulpe

ICI COMMENCE LA MER

La SPGE et les 14 Contrats de rivière de Wallonie s'associent en effet dans la campagne « Ici commence la mer » en collaboration avec les 7 OAA (Organismes d'Assainissement Agréés), tous ayant pour mission principale la préservation de la qualité de l'eau et la restauration des milieux aquatiques.
Ainsi, ces macarons seront placés à proximité de certains avaloirs dans les 243 Communes partenaires des Contrats de rivière de Wallonie.

QUAND ?

Ce projet verra le jour sur le terrain à l'occasion des Journées wallonnes de l'Eau (du 14 au 29 mars 2020).
La Commune de La Hulpe y participe.

POURQUOI ?

Cette nouvelle campagne est une lutte contre l'incivisme.
Il est l'heure désormais de la retrouver partout où les eaux usées quittent notre environnement domestique pour rejoindre... la mer.

À l'échelle de la Wallonie, des plaques circulaires avec la mention « Ici commence la mer » se répandront bientôt.

Certains avaloirs envoient les eaux pluviales directement vers les étangs et les cours d'eau :

- C'est bénéfique pour la nature… pour autant que cette eau soit propre !

En cas de forte pluie, les égouts peuvent déborder dans les cours d'eau :

- Les déversoirs d'orage évitent les débordements dans les rues et les caves, mais entrainent des déchets vers nos cours d'eau

Certains produits ne sont pas épurés :

- White spirit, peintures et produits d'entretien non biodégradables se retrouvent directement dans l'environnement et impactent la qualité de l'eau et la biodiversité
- Certains produits toxiques (comme les huiles moteur ou des produits chimiques) perturbent le processus d'épuration et peuvent en plus représenter un danger pour les égoutiers

Certains produits ne sont pas digérés :

- Les coton tiges et les lingettes ne s'évacuent pas par les toilettes !
- Les sacs avec déjections canines ne vont pas au caniveau (sauf sacs biodégradables)

Les déchets créent des bouchons dans les égouts et encrassent les stations d'épuration :

- Cela complique l'entretien du réseau d'égouttage et le travail d'épuration, cela peut causer des inondations si le réseau d'égout est obstrué et cela impacte notre facture d'eau.

ADOPTONS LES BONS GESTES À LA SOURCE ! L'ÉGOUT PUBLIC N'EST PAS UNE POUBELLE

Derrière vos éviers, vos toilettes, des gens travaillent à évacuer et à traiter les eaux usées avant qu'elles ne polluent notre environnement. En adoptant les bons gestes, chacun participera à la protection de nos rivières, de nos différentes masses d'eau et donc de notre environnement.
Posez les bons gestes, pensez à l'avenir !

PCDN

CONTRAT DE RIVIÈRE ARGENTINE

POLLUTION ACCIDENTELLE D'UNE RIVIÈRE

Vous êtes témoin d'une situation ou d'une activité qui porte atteinte à l'environnement ou à la nature en Wallonie ?

Appelez sans tarder le 1718
(et appuyez sur la touche 1 pour le service SOS Environnement Nature)

SOS Environnement Nature

Ce numéro fonctionne 24h/24 et 7j/7 et est accessible pour tous, que vous soyez un citoyen, un service d'urgence ou une entreprise.

Lorsqu'un appel est jugé urgent, un agent de garde se déplace immédiatement sur les lieux.
Les appels non urgents sont traités dans le cadre du fonctionnement normal du service.

Ce qui précède est l'information principale qui s'est dégagée de la dernière réunion du groupe de travail « Pollutions Accidentelles d'une Rivière en Wallonie » à laquelle Patrick Scheyven et Hugo Moreau du Contrat de Rivière Argentine ont assisté pour vous.

Il ne faut pas confondre une « pollution accidentelle » avec une « pollution récurrente » - ce que nous appelons un point noir. Toutes les atteintes aux cours d'eaux dans le bassin de l'Argentine sont documentées et répertoriées. La liste est consultable sur notre site web **www.crargentine.be**, rubrique Points noirs. La Commune est en phase de traquer les pollueurs et de les placer devant leurs responsabilités.

AUTRES POINTS NOIRS :
plantes invasives,déchets verts, dégradation des berges ou d'ouvrages d'art…

POLLUTIONS
QUI SONT DES «POINTS NOIRS»

REJET INDIVIDUEL DANS L'ARGENTINE

DYSFONCTIONNEMENT RÉCURRENT D'UN DÉVERSOIR D'ORAGE REJETANT DANS L'ARGENTINE

POLLUTIONS ACCIDENTELLES

TACHE CARACTÉRISTIQUE D'UNE POLLUTION AUX HYDROCARBURES

POLLUTION DE L'ARGENTINE PAR LE CURAGE D'UN ÉTANG EN 2010

POLLUTION DE LA MAZERINE PAR UNE MOUSSE CHIMIQUE

Plus d'informations et documentation : www.crargentine.be

OPTIC ERIC

votre VARILUX® CENTER

Jusqu'à 500 € de remise

sur votre deuxième paire de verres Varilux®

CENTRE COMMERCIAL « LA MAZERINE » 1310 LA HULPE

TÉL. 02 653 26 01

ROYAL LA HULPE SPORTING CLUB

LES STAGES D'ÉTÉ

INSCRIVEZ VOS ENFANTS DÈS MAINTENANT SUR

WWW.RLHSC.BE

Inscription en 1 minute
sur www.rlhsc.be
Pierre Paul Verstappen 0498 126 467
secretariatrlhsc@gmail.com

(5 jours) PÂQUES	(3 jours) JUILLET
du lundi 06/04 au vendredi 10/04 9h00 - 16h30	du mercredi 01/07 au vendredi 03/07 9h00 - 16h30
Garçons et filles 5-15 ans	Garçons et filles 5-15 ans
S2	S3
140 €	90 €
(5 jours) JUILLET	**(5 jours) AOÛT**
du lundi 06/07 au vendredi 10/07 9h00 - 16h30	du lundi 24/08 au vendredi 28/08 9h00 - 16h30
Garçons et filles 5-15 ans	Garçons et filles 5-15 ans
S4	S5
140 €	140 €

Réduction de 10% pour 2 ou plusieurs modules

ROYAL LA HULPE S.C.

Venez nombreux supporter notre équipe fanion
les dimanches 5 et 26 avril à 15h au stade René Soyer.
Du foot et une grande fête pour le titre attendu depuis 25 ans !

À PARTIR DU 13 JUIN
EURO 2020
LES MATCHS DES DIABLES ROUGES SUR GRAND ÉCRAN !

ANIMATIONS POUR LES PETITS ET LES GRANDS, TOUS AVEC LES DIABLES !

UEFA EURO2020

24/04 : Soirée du clubhouse ESPAGNOLE – Tapas et paëlla

26/04 : DERNIER MATCH À DOMICILE – ON FÊTE LE TITRE !

1-3/05 : Tournois La Hulpe Trophy

15/05 : Soirée de gala du Foot en BW sous l'égide du quotidien « L'Avenir »

5/06 : Barbecue de fin de saison + remise des trophées

20/06 : Tournois de SIXTE organisé par l'équipe fanion.

CENTRE SPORTIF SOLVAY
ET SON EXTENSION

APRÈS BIENTÔT 2 ANS DE TRAVAUX, NOUS EN VOYONS ENFIN LE BOUT !

Plus que quelques semaines à attendre et vous pourrez profiter de nos nouvelles installations. Pour rappel, vous pouvez déjà consulter le pré-planning des cours sur notre site internet : **www.sportslahulpe.be** et vous inscrire à certaines de nos activités. Même si vous ne désirez pas encore vous inscrire à un cours en particulier, vous pouvez déjà vous enregistrer, vous et votre famille, sur notre plateforme iClub.

SALLE DE COURS COLLECTIFS AU 4 MARS 2020

LES STAGES

Cette enregistrement sur notre plateforme vous sera également utile pour l'inscription de votre enfant à nos stages. En effet, cette année, le centre sportif de La Hulpe organise ses propres stages. Notre but sera de faire découvrir une multitude d'activités ludiques, culturelles et sportives à vos enfants de 3 à 15 ans. N'hésitez pas à consulter notre panel de stages composés sur notre site internet (ex : multisports et natation ; multisports et culture ; natation et tennis…)

UNE OPPORTUNITÉ DE JOB ÉTUDIANT

Afin de vous donner accès aux installations durant une large plage horaire, nous sommes à la recherche d'étudiants pour travailler à l'accueil du centre sportif, en soirée et les weekends.
Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous envoyer votre CV.

BASSIN DE NATATION AU 4 MARS 2020

Pour toute information complémentaire, contactez le centre sportif Solvay de La Hulpe au 02/633.33.30 ou par mail à **info@sportslahupe.be**

SALLE DE FITNESS AU 4 MARS 2020

FESTIVAL DE L'ARTISANAT ET DE LA CRÉATION

C'est reparti pour une nouvelle édition du

FESTIVAL ARTISANAT & CRÉATION

Depuis 2017, la coopérative d'artisans, le Workshop organise en collaboration avec la commune de La Hulpe et l'association des commerçants, le Festival Artisanat et Création. Plus qu'un **MARCHÉ DE CRÉATEURS**, le festival rassemblera cette année plus de 50 artisans professionnels et acteurs du secteur de l'artisanat au travers notamment de :

DÉMONSTRATIONS

DÉGUSTATIONS

ATELIERS d'INITIATION pour petits et grands
(Sur inscription préalable ou au point info pendant le Festival)

TABLES de DISCUSSIONS
(Le "Zéro déchet" dans l'artisanat - Habitat alternatif - Éthique de l'étiquette - Artisanat et nouvelles technologies - Artisanat : métier ou loisir créatif ?)

FESTIVAL du FILM DOCUMENTAIRE d'ARTISANAT

HOPPY HOUR
(Dégustation de bières artisanales au bar du Festival et dans les commerces participants)

ANIMATIONS pour les ENFANTS
(Le "Dragobus" de la compagnie Boite à clous)

PARCOURS dans les COMMERCES LOCAUX
(dégustations, démonstrations et expositions d'artisans de prestige)

CONCERT

Retrouvez le programme des ateliers, des tables de discussions, le plan du parcours de l'artisan ainsi que la liste des créateurs sur,

www.workshopatelierboutique.com Festival Artisanat & Création 2020

Un festival ouvert à tous et libre d'accès, pour et par des artisans - créateurs, mettant en lumière le haut potentiel que représente l'artisanat dans la société d'aujourd'hui. Un rendez-vous unique qui rassemblera le temps d'un weekend une sélection pointilleuse des meilleurs artisans de Belgique !

**L'ARTISANAT EST PARTOUT,
IL A DE BEAUX JOURS DEVANT LUI,
FAISONS LUI HONNEUR !**

PROGRAMME

Vendredi 24 avril, maison communale

20h00 : Festival du film documentaire d'artisanat
21h15 : Walking dinner et dégustation de produits locaux

P.A.F : 5€, gratuit pour les moins de 16 ans

Samedi 25 avril
Place communale

Marché artisans et créateurs
10 H - 19H

Démonstrations - Ateliers
11H - 18H

Tables de discussion
14H00 - 18H00

Animations kids
11H00 - 17H30

Parcours de l'artisan*
10H30 - 18H

Hoppy Hour*
18H30 - 20H

Concert
20H

Bar Artisanal
10H - 23H

*(dans les commerces participants)

Dimanche 26 avril,
Place Communale

Marché artisans et créateurs
10 H - 18H

Démonstrations - Ateliers
10H - 17H

Tables de discussion
14H00 - 18H00

Animations kids
11H00 - 17H30

Hoppy Hour*
13H00 - 14H

Bar Artisanal
10H - 18H

*(dans les commerces participants)

ACCÈS LIBRE

SOCIAL ET SANTÉ

CENTRE DE PLANNING FAMILIAL

Le Centre de Planning Familial est un service ayant pour finalités de contribuer à l'optimisation de la santé et à l'épanouissement social en abordant les aspects de la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVRAS) dans une approche pluridisciplinaire, accessible, préventive, éducative, confidentielle, informative et respectueuse de la personne.

Planning familial
La Hulpe, Lasne, Rixensart

LE PLANNING FAMILIAL DE GENVAL PROPOSE :

- ACCUEILS : information, écoute, aide, orientation, brochures, préservatifs, tests de grossesse, pilules du lendemain
- CONSULTATIONS juridiques, sociales, gynécologiques, psychologiques, sexologiques et de conseil conjugal et familial, sur ou sans rendez-vous
- ANIMATIONS EVRAS pour des groupes dans des établissements scolaires ou des institutions
- SENSIBILISATIONS EVRAS lors de festivités locales ou de journées mondiales
- PROJETS et COLLABORATIONS avec les autres partenaires du réseau local

www.LoveATTITUDE.be
Centres de planning familial

HORAIRES ET PERMANENCES :

Heures d'ouverture :
lundi 12h-19h, mardi 9h-18h,
mercredi 9h-16h, vendredi 15h-17h

Permanences médicales sans rdv :
lundi 16h-18h et mercredi 13h-16h

Permanence sociale sans rdv :
mercredi 10h-12h

Permanence juridique sans rdv :
mardi 16h-18h

> PLUS D'INFOS

Rue de Rixensart 27 - 1332 Genval
02/653.86.75 ou 0483/02.76.70
www.planningfamilialgenval.be - www.loveattitude.be
planningenval@skynet.be
Page Facebook : planning familial Genval
Tarif : maximum 21,30 €

Agréé et subventionné par l'AViQ

Rejoignez-nous sur facebook !
facebook

Wallonie
familles santé handicap
AVIQ

LABEL EVRAS JEUNESSE

LES REPAS DU CPAS

LE CPAS DE LA HULPE

SOUCIEUX D'AMÉLIORER SES REPAS À DOMICILE

Afin d'améliorer l'efficacité du service et la qualité des produits proposés, le CPAS de La Hulpe a réalisé une enquête auprès de ses consommateurs en juin 2019. Un questionnaire a été transmis, permettant ainsi aux personnes de s'exprimer librement sur une série de questions portant sur les thèmes suivants :

Les résultats de l'enquête sont révélateurs et mettent en évidence ce qui fonctionne assez bien dans le service mais aussi ce qu'il faut améliorer :

ENQUÊTE

RESULTATS

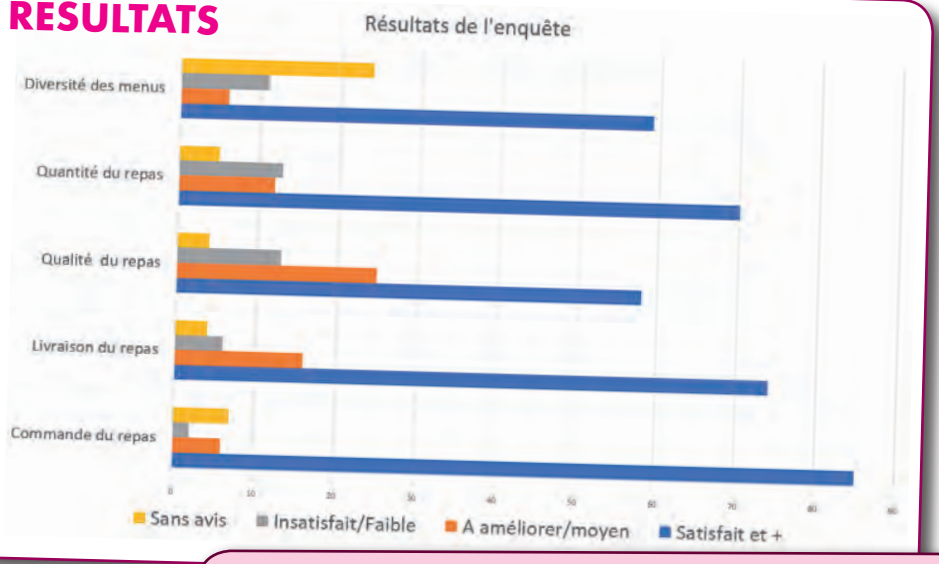

- La commande du repas obtient une cote très positive avec une moyenne de 85% de clients comblés.
- La livraison du repas reçoit une cotation globale positive avec une moyenne de 74% de clients satisfaits. Les améliorations à apporter visent l'heure de la livraison du repas, jugée trop variable.
- La qualité du repas présente un résultat global faiblement satisfaisant avec une moyenne de 58% des usagers contents. Les légumes, la viande et les féculents doivent être meilleurs. La quantité du repas est légèrement positive avec 70%, la quantité des légumes et des desserts étant à revoir.
- La diversité des menus est peu satisfaisante puisque seulement 59% des clients estiment que les menus sont variés, les autres désirant une variété plus vaste encore.

Le CPAS de la Hulpe est en train de mettre en place des pistes d'action pour perfectionner son service. Sa priorité est de « bonifier » les éléments pour lesquels nos usagers sont insatisfaits.
Il souhaite garantir à ses clients actuels et futurs un service irréprochable, axé sur l'application de nouvelles procédures, voire d'autres alternatives concernant le choix du fournisseur ou le type de ravier, afin de pallier à ces manquements. Son objectif est d'améliorer la qualité des repas en visant le bio-durable.

ALE

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) se veut être un service de proximité et un service d'aide pour franchir les étapes vers le monde du travail, un véritable tremplin vers l'emploi.

Les missions de l'ALE sont de favoriser la réintégration socioprofessionnelle des chômeurs de longue durée et des personnes bénéficiant du revenu d'intégration. Pour ce faire, l'ALE développe principalement deux actions : les formations et les activités ALE.

FORMATIONS

Chaque année, une formation différente est proposée gratuitement et librement aux personnes inscrites à l'ALE, qui fait appel à des organismes compétents pour offrir des formations de qualité. Les formations organisées précédemment ont eu un vif succès. On peut citer une formation de premiers secours, une formation visant à se professionnaliser dans le milieu scolaire et plus particulièrement au niveau de l'accueil et l'animation des enfants.

ACTIVITÉS ALE

L'ALE propose aux personnes qui répondent aux conditions d'inscription des activités pour des particuliers ou pour des organismes (ASBL ou association non commerciale, établissement scolaire, administration communale) qui ont besoin d'aide. Grâce à leur travail en ALE, de nombreux prestataires retrouvent confiance dans l'aboutissement de leurs démarches de recherche d'emploi.

REJOIGNEZ-NOUS
POUR UN SERVICE DE PROXIMITÉ

QUI ÊTES-VOUS ?

Les travailleurs engagés dans le cadre d'une ALE doivent avoir l'un des profils suivants :

- Les chômeurs complets indemnisés de moins de 45 ans qui sont au chômage depuis au moins 2 ans
- Les chômeurs complets indemnisés de 45 ans et plus qui sont au chômage depuis au moins 6 mois
- Les chômeurs qui ont bénéficié pendant au moins 24 mois d'allocations de chômage au cours des 36 mois précédant leur inscription à l'ALE quel que soit l'âge
- Les demandeurs d'emploi qui ont droit au revenu d'intégration sociale ou à une aide sociale financière

COMMENT POSTULER ?

- Vous répondez aux conditions d'inscription dans le cadre de l'ALE,
- Vous êtes prêt à effectuer une activité citoyenne tournée vers les autres,
- Vous êtes une personne motivée, sérieuse et ponctuelle,
- Vous avez envie de compléter votre CV par de nouvelles expériences,

Alors, nous allons peut-être pouvoir vous proposer une activité ALE dans votre commune et donc proche de votre domicile (par exemple, du travail de surveillance dans les écoles de La Hulpe).

QUELS SERONT VOS AVANTAGES ?

- Vous pourrez prester une activité limitée à maximum 45h/mois ou maximun 70h/mois (limitée à 630h/année calendrier) ;
- En travaillant dans le cadre de l'ALE, votre apport financier sera de 4,10 euros/heure (en complément de vos allocations chômage ou en complément du revenu d'intégration sociale ou à une aide sociale financière) ;
- Vous pourrez éventuellement bénéficier de frais de déplacement remboursés ;
- Vous serez couvert par une assurance contre les accidents de travail et une assurance responsabilité civile.

INTÉRESSÉ(E) ?

Veuillez prendre contact directement avec l'ALE de votre commune au 02/634.01.45

ENFANT ET JEUNESSE

BÉBÉ RENCONTRE

Venez rencontrer d'autres enfants (0 à 3 ans), parents, grands-parents et partager un moment de détente, d'écoute et d'accueil.

L'association **Bébé-Rencontre** a été créée en juin 1997 par différentes personnes et associations soucieuses du bien-être des bébés et de leurs parents.

Lieu de convivialité pour les petits de 0 à 3 ans accompagnés de la personne qui en prend soin (papa, maman, gardienne, grands-parents, ...), « Bébé-Rencontre » ouvre ses portes tous les jeudis matin de 9 h 30 à 11 h 30, sauf pendant les congés scolaires, à la Maison de Quartier « Leur Abri » (rue du Baillois 6 à 1330 Rixensart) 1er étage, entrée par la conciergerie.

Une psychologue est présente régulièrement.

Soyez les bienvenus sans réservation ni inscription préalable.
Une participation de 2 euros est demandée par famille et par matinée.

Contact : 02 653 75 27 - nicoledemeulemeester@skynet.be

ÉTÉ SOLIDAIRE

TU AS ENTRE 15 ET 21 ANS ?
TU ES MOTIVÉ(E) ?
TU AIMES LE TRAVAIL SOLIDAIRE ?
TU ES DISPONIBLE DU 6 AU 17 JUILLET 2020 ?

Alors envoie-nous ton CV, ta lettre de motivation et l'attestation « Student@work » (téléchargeable sur **https://www.mysocialsecurity.be/student/fr**) à cette adresse :

Plan de Cohésion Sociale
Rue des Combattants, 59 - 1310 La Hulpe
ou par mail à **christel.francotte@lahulpe.be**

Date limite : le 25 mai 2020

Attention, ta candidature doit contenir les informations suivantes :

Nom et prénom – Date de naissance – Adresses mail et postale complètes – Numéro de téléphone – Numéro de registre national.

ÉTÉ SOLIDAIRE,
JE SUIS PARTENAIRE 2020

POINT JEUNE

LE PRINTEMPS EST LÀ
ET NOUS AUSSI !!!

VACANCES DE PRINTEMPS

Durant les 2 semaines des « vacances de printemps », nous organisons plusieurs activités.
Curieux d'en savoir plus ?
Renseigne-toi en allant sur le site **www.lacroisee.be** rubrique « Stages », ou contacte-nous.

« ÉTÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE »

Du 6 au 17 juillet, l'équipe du « Point Jeune » et le PCS de La Hulpe accompagneront les jeunes étudiants dans le cadre d'un job soutenu par la Région wallonne. Dans une démarche citoyenne, des activités diverses et variées seront organisées au bénéfice de la communauté la hulpoise.

Comment postuler ?
Tu as entre 15 et 21 ans ? Envoie ton CV et ta lettre de motivation à **christel.francotte@lahulpe.be**
Attention, clôture des candidatures le lundi 25 mai.
Tu es perdu dans la rédaction de ton CV et/ou ta lettre de motivation ou tu as besoin d'un coup de main ? N'hésite pas à prendre contact avec nous, on se fera un plaisir de t'aider.

FÊTE DES VOISINS

Les beaux jours arrivent, c'est le moment de fêter ça !
Comme chaque année, le Point Jeune t'invite à venir passer un moment sympathique lors de la fête des voisins sur le quartier de la Croix de Bourgogne, le vendredi 29 mai dès 17h30.
Alors, toi qui habites aux alentours du quartier, viens faire connaissance avec tes voisins.
Et pour que ce soit plus convivial, n'hésite pas à venir avec l'une de tes spécialités culinaires.

> CONTACTE-NOUS

Rue de Rixensart 27 - 1332 Genval

- 02/652.10.70
- pointj@lacroisee.be.
- Permanences le mercredi de 14h à 18h et le vendredi de 16h à 18h.
- L'entrée se fait par la porte principale de la commune et nous sommes au sous-sol à droite.

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Les jeunes sont investis et passionnés,
ils vont vous le montrer !

Le « Conseil Communal des Enfants » lance un appel aux jeunes âgés de 10 à 17 ans !
Prochainement sera organisé à La Hulpe un évènement qui mettra en avant les talents des jeunes.

En effet, nous organisons un grand casting pour recruter les jeunes qui désirent montrer au public ce qu'ils ont envie de partager.

LES CRITÈRES DU CASTING

- Être âgé de 10 à 17 ans
- Vouloir partager une passion, un talent, une compétence, une activité pratiquée
- Être disponible le dimanche 24 mai
- Oser faire une démonstration en public

Pour exemples, tu peux présenter ta passion de jouer du saxophone, tes vidéos en train de faire du parachutisme, ton activité de skate, une exposition de photos, chanter tes textes, raconter ton expédition au Pérou…

POUR POSER TA CANDIDATURE

Rien de plus simple. Tu peux le faire de plusieurs manières, soit :

- Nous envoyer tes coordonnées et une petite lettre expliquant ce que tu souhaites partager au public.
- Nous envoyer un mail avec tes coordonnées et une description de ce que tu souhaites partager. Ce mail peut aussi inclure une vidéo si tu le désires.

N'oublie pas de nous communiquer ton nom et prénom, ton âge, un numéro de téléphone, une adresse mail si possible.

COORDONNÉES :

Mail : pointj@lacroisee.be avec pour objet : candidature casting CCE
Par courrier : AMO « La Croisée »,
rue du Tilleul 48, 1332 Genval,
avec écrit sur l'enveloppe :
candidature casting CCE

Envoie-nous le tout au plus tard le 20 avril

Plus d'infos sur **www.lacroisee.be**
dans la rubrique « Projet » puis « CCE »
ou au 02.652.10.70

ÉCOLE SAINT-LÉON

Tous les deux ans se déroulent des classes de dépaysement pour les élèves de primaire et leurs professeurs francophones et néerlandophones. C'était le cas cette année.

LES CLASSES DE MER POUR LES 1ÈRE ET 2ÈME PRIMAIRES

Elles se déroulent fin mars, pour la deuxième fois consécutive, à Koksijde au centre Reigersnest. Les élèves découvrent la pêche à la crevette avec des chevaux de trait en compagnie d'un guide néerlandophone. Ils ramassent des coquillages afin d'en connaître les différentes sortes, réalisent des châteaux de sable, font du cuistax. Un rallye photo est conçu par les enseignants afin de découvrir le village. Des visites du Sea Life et du musée Navigo sont organisées. De quoi prendre un bon bol d'air.

LES CLASSES VERTES POUR LES 3ÈMES ET 4ÈMES PRIMAIRES

Elles se déroulent début mars, pour la troisième fois consécutive, à Spa au domaine de Mambaye. Ces classes en pleine nature permettent d'aborder dans les deux langues les thèmes de l'eau, des Fagnes ainsi que du Moyen Âge. Les élèves se sont renseignés sur cette période de l'histoire. Grâce aux informations récoltées, ils ont pu construire leur forteresse. C'est une expérience inoubliable.

LES CLASSES DE NEIGE POUR LES 5ÈME ET 6ÈME PRIMAIRES

Cette année, les classes de neige ont eu lieu du 25 janvier au 1er février en Haute-Savoie dans la station de Bernex. Au programme : ski, une journée chiens de traineau et balade en raquettes, un jeu de piste dans le village, la visite de la ville d'Évian, la découverte du métier de tourneur sur bois, des animations... le tout dans la bonne humeur !

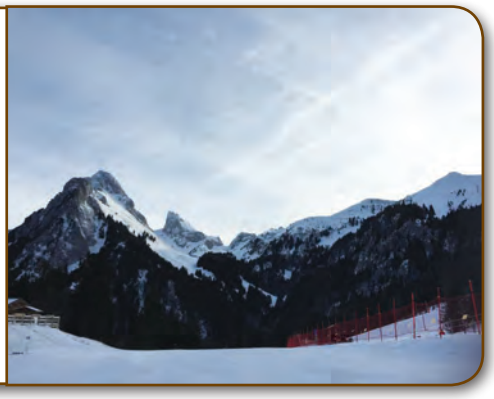

LE SAMEDI 16 MAI, DÈS 11H,
VENEZ NOMBREUX ASSISTER À NOTRE

FANCY-FAIR

SUR LES ÉMOTIONS
ET DÉCOUVRIR NOTRE ÉCOLE.

ATL

LA COMMUNE DE LA HULPE RECHERCHE

DES ÉTUDIANT(E)S POUR L'ANIMATION DES PLAINES DE LA HULPE

En collaboration avec l'ISBW, intercommunale sociale du Brabant wallon.
Lieu : École communale Les Colibris, rue des Combattants 112 à La Hulpe

POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS 2020

Semaine 1 : du lundi 6 avril au vendredi 10 avril (5 jours)
Semaine 2 : du mardi 14 avril au vendredi 17 avril (4 jours)

POUR LES VACANCES D'ÉTÉ 2020

Semaine 1 : du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet (5 jours)
Semaine 2 : du lundi 13 juillet au vendredi 17 juillet (5 jours)
Semaine 3 : du lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet (4 jours)
Semaine 4 : du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet (5 jours)
Semaine 5 : du lundi 3 août au vendredi 7 août (5 jours)
Semaine 6 : du lundi 10 août au vendredi 14 août (5 jours)
Semaine 7 : du lundi 17 août au vendredi 21 août (5 jours)

PROFIL RECHERCHÉ

Vous avez minimum 18 ans, vous êtes étudiant(e) breveté(e) en animation ou disposé(e) à suivre la formation.
Vous êtes responsable, dynamique et capable d'animer une activité pour des enfants de 3 à 12 ans.

COMMENT POSTULER ?

Envoyez votre candidature à nathalie.malice@lahulpe.be (service Éducation et Citoyenneté de la Commune de La Hulpe) en mentionnant vos disponibilités.

DES BÉNÉVOLES POUR L'ÉCOLE DE DEVOIRS 'LA CRAIE-HÂTIVE'

En collaboration avec l'AMO La Croisée.

Lieu : Salle Will, rue des Combattants 57 à La Hulpe (au-dessus de la bibliothèque communale).

'La Craie-Hâtive' organise des séances le mardi et le jeudi de 16h à 18h pour une quinzaine d'enfants de 6 à 12 ans. Ces séances permettent de soutenir leur scolarité et de leur proposer des activités créatives.
Nous manquons actuellement de bénévoles pour les séances du jeudi.
Intéressé(e) ? Merci d'envoyer un mail à **nathalie.malice@lahulpe.be** (service Éducation et Citoyenneté de la Commune de La Hulpe).

LA NEWSLETTER 'ATL INFO'

Cette newsletter reprend les activités organisées pendant les congés scolaires.
Elle est envoyée par mail environ 1 mois avant chaque période de vacances scolaires.
Pour la recevoir, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse **nathalie.malice@lahulpe.be**

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

1945 - 8 MAI 2020

VE DAY (VICTORY IN EUROPE)
75È ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE
COMMÉMORATIONS À LA HULPE

La Seconde Guerre mondiale se termine officiellement en Europe le 8 mai 1945, à 23h01 (heure allemande), au lendemain de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie, signée le 7 mai à Reims.
Elle laisse un bilan sans équivalent dans l'Histoire avec plus de cinquante millions de morts militaires et majoritairement civils (400.000 Américains, autant de Britanniques, 600.000 Français, huit millions d'Allemands, dix à vingt millions de Soviétiques, etc).
La «Libre Belgique » du même jour signe un éditorial évocateur : « Enfin le jour V - gagner la Paix »

Ce prochain 8 mai 2020, La Hulpe se souvient !
Ce 75è anniversaire restera dans l'histoire de La Hulpe. Nous avons en effet perdu nos 3 derniers anciens combattants, membres de la Fédération nationale des combattants ! Pour la 1er fois dans notre village, plus aucun combattant pour la libération du Pays ne nous accompagnera.

Nous rendrons hommage à ces trois hommes qui avaient pu continuer ces dernières années à tenir le serment de saluer chaque 11 novembre la mémoire de ceux qui avaient résisté ou étaient tombés au combat, pour la liberté :

- Mr Lemal – ancien de la Brigade Piron ayant libéré Bruxelles et qui fut encore salué par S.M. le Roi le 21/7/2019
- Mr Waeterloos – ancien de la campagne de 1940 , où l'Armée belge sous Léopold III dut résister à l'assaut initial des forces nazies
- Mr Leblanc – ancien des bataillons de volontaires de guerre formés en octobre 1944 pour constituer la nouvelle armée belge et participer à l'assaut final contre les nazis

Ils représentaient ces millions d'hommes et de femmes qui résistèrent au régime inhumain, raciste, populiste et destructeur que fut l'extrême droite nazie.

Le Comité FNC section La Hulpe s'est engagé à tenir ce même serment : entretenir ce sens de la résistance pour notre démocratie et notre liberté.
Il est essentiel que les jeunes de notre société continuent de recevoir ce message que transmettaient nos anciens, pour qu'ils se mobilisent eux aussi pour la démocratie et contre le populisme.

Et surtout pour cette Europe née de la victoire de 1945, seule garante de nos libertés.
Mais aussi de ce combat pour notre Terre, car là est bien le vrai objectif actuel pour nos enfants et petits-enfants !

Avec le soutien du Collège et du Conseil Communal, nous vous convions déjà pour cet évènement à la Maison Communale de La Hulpe, le 8 mai prochain à partir de 18h30.

Le comité FNC La Hulpe

LE COIN DE L'HISTOIRE

LA FONTAINE SAINT-NICOLAS

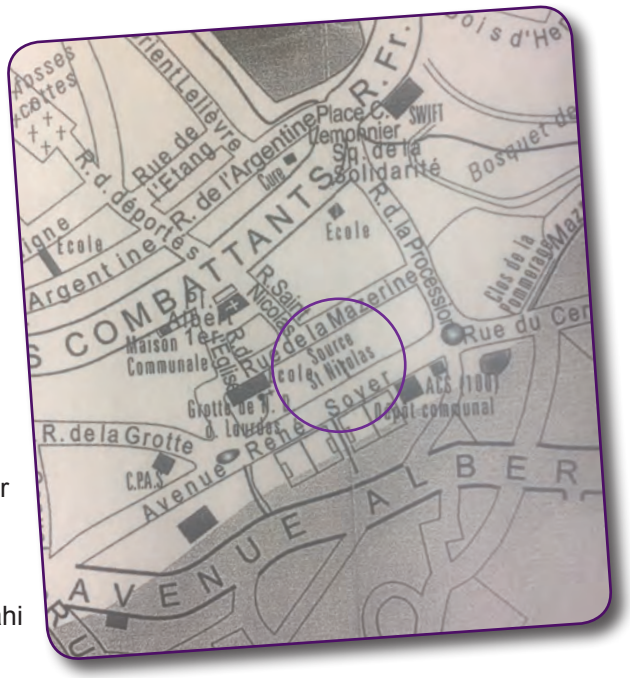

La rue Saint-Nicolas, située derrière l'église et répertoriée chemin n° 9 à l'Atlas des chemins, se prolonge par un sentier partant entre les numéros 41 et 43 de la rue de la Mazerine, nommé Chemin de la Fontaine Saint-Nicolas et répertorié Chemin n° 22 dans l'Atlas des Chemins.

Jusque dans les années 60, ce chemin se prolongeait jusqu'à l'avenue Soyer, offrant aux gamins du village un raccourci pour joindre le centre et le terrain de football.

Malheureusement, avec le temps et le développement de la commune, le chemin fut moins utilisé et petit à petit envahi par la végétation à tel point qu'il en devint impraticable.

Heureusement, grâce à l'insistance et à la vigilance du Cercle d'Histoire, le chemin fut réhabilité récemment et est aujourd'hui à nouveau accessible de la rue de la Mazerine jusqu'à l'avenue Soyer.

Si le Cercle insista tellement pour la rénovation de ce chemin, c'est parce qu'il contient à peu près en son milieu ce qui constitue sans doute le plus ancien vestige de notre commune: la Fontaine Saint-Nicolas.

Ce cours d'eau provient du centre du village, passe sous l'église et sourd dans le chemin qui porte son nom. Si cette source représente quelque importance à nos yeux, c'est parce qu'elle servit (parmi d'autres sans doute) à l'alimentation en eau potable des habitants du village jusqu'à ce que celui-ci fût doté de la distribution d'eau. Comme elle coule toujours, et ce depuis des temps immémoriaux, il nous a paru important de la préserver comme témoignage du passé de notre bourg.

La commune a l'intention future d'aménager les alentours de l'émergence de la source pour la mettre encore plus en valeur et ainsi mieux la protéger.

LES GUIDONS LA HULPOIS

Le club cyclotouristique **« Les Guidons La Hulpois »** organise depuis 38 ans des randonnées à vélo au départ du parking du TC 1310, rue Général De Gaulle. Le départ est donné chaque dimanche à 9 heures au mois de mars et à 8 heures 30 dès le mois d'avril, et ce jusque fin octobre.

Nous proposons une activité sportive et récréative, pratiquée dans un esprit de convivialité et qui s'adresse à quiconque est intéressé par la découverte de coins peu connus des brabants wallon et flamand. Nos itinéraires privilégient les petites routes peu fréquentées.

Il suffit de se présenter au départ avec son vélo (vélo de course ou VAE 40 km/h).

Chacun est le bienvenu. Nous restons groupés du départ jusqu'au retour.

Les parcours, d'environ 70 km, se bouclent à une vitesse moyenne de 23 km/h, adaptée en fonction du dénivelé et des conditions météorologiques.

Pour plus d'informations :

Léon : 02.654.15.31 - Philippe : 0483.739.852 - Serge : 0479.552.162

LAÏCITÉ LA HULPE

Laïcité
La Hulpe asbl
Amis de la Morale Laïque

VENDREDI 15 MAI 2020 À 20H

Conférence – Débat :

« JEUNESSE DE L'IMMIGRATION, RENDEZ-VOUS MANQUÉS… »

Par Mohammed BELMAÏZI : Docteur ès lettres, coordinateur et coauteur de « L'interculturel dynamique »

Le conférencier met le doigt sur la dérive des enfants de l'immigration qui ont été abreuvés par l'idéologie de l'Arabie Saoudite, alors que la littérature maghrébine d'expression française (si elle était enseignée ici) les aurait stimulés, leur permettant d'assumer leur double culture, leur bilinguisme, et les aurait introduits dans le monde des idées, du progrès, de la modernité, réussissant une paisible intégration aux valeurs de la société d'accueil…

PAF : 3 €

Lieu des activités : Bibliothèque communale « WILL »

Renseignements : GSM : 0476 48 20 21
Courriel : teddy.beatse@skynet.be

VENDREDI 5 JUIN 2020 À 20H

Conférence – Débat :

« SCIENCES ET RELIGIONS, GUERRE OU PAIX ? »

Par Charles SUSANNE : Professeur d'anthropologie et de génétique humaine ULB et VUB

À moins de croire que l'inexplicable relève du divin, nous nous débattons dans la richesse infinie du doute et nous nous nourrissons de toutes les lumières. Nous nous devons de diffuser le plus largement possible les faits tels qu'ils sont. Il est clair que toute personne intellectuellement honnête ne peut plus nier les découvertes scientifiques de la biologie moderne ; c'est non seulement nier la démarche scientifique elle-même, mais aussi nier le champ des applications médicales notamment. Comme le prix Nobel Christian de Duve, il faut rappeler que « si conflit il y a entre ce que la science sait et ce que la religion croit, cette dernière doit céder ».

PAF : 3 €

LA HULPE ENVIRONNEMENT

APPELS À CANDIDATURES

Jardins ouverts au naturel

Si vous possédez un jardin et aimez jardiner, si de plus vous n'utilisez pas de pesticides, si vous aimez protéger et accueillir la biodiversité dans votre jardin, si vous souhaitez partager vos astuces et votre passion pour un jardin sans produits chimiques… N'hésitez pas à nous contacter car nous recherchons des bénévoles qui sont prêts à ouvrir leur jardin un dimanche le 14 juin 2020 afin de communiquer leur passion pour une gestion naturelle et équilibrée de leur jardin. Possibilité d'ouvrir une demi-journée si vous le souhaitez.

Nids d'hirondelles

Lancement de la deuxième opération de placement de nids à hirondelles de fenêtre sur des habitations privées, avec le soutien de la Province du Brabant Wallon.
L'ASBL a reçu un second subside de la Province du Brabant Wallon afin de placer des nids artificiels d'hirondelles sur des habitations privées. Nous allons privilégier les habitations qui sont à proximité de sites de nidification connus : autour de l'école horticole et autour de l'école communale. Mais si votre maison présente les caractéristiques nécessaires, elle pourra être également aménagée. Une séance d'information est prévue avant le placement des nids chez vous.

Appel à bénévoles

Tout au long de l'année, nous tentons de proposer aux villageois un panel variés d'activités, tout en intervenant pour la préservation du cadre naturel. Ceci n'est possible qu'avec la contribution de nos membres. Toute aide est la bienvenue pour nous soutenir, que ce soit simplement en devenant membre sympathisant, ou en investissant un peu de votre temps pour l'organisation de nos activités. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Contact : info@lahulpeenvironnement.be

Soirée d'information sur le frelon asiatique, les méthodes de lutte et de protection des ruchers

Après avoir colonisé toute la France en une quinzaine d'années, le frelon asiatique, Vespa velutina nigrithorax, a pris pied dans tous les pays limitrophes, dont la Belgique. Redouté par les apiculteurs parce qu'il est grand prédateur d'abeilles, le frelon asiatique inquiète également le public. En effet, on le dit très agressif. Pour en savoir plus sur cet hyménoptère, Michel De Proft, directeur scientifique au Centre wallon de Recherches agronomique (Gembloux), et en charge de la lutte contre cet insecte invasif, viendra partager l'expérience de quatre années d'observation et de lutte.

Informations : 0474.99.16.63
ou par mail à info@lahulpeenvironnement.be

Date : 22 avril 2020 à 20h
Lieu: Salle Will (au-dessus de la bibliothèque communale Will).

PAF : 3 €

Balade gourmande au naturel

Après le succès de l'an dernier (près de 200 participants), nous prévoyons d'organiser la seconde édition de notre balade gourmande au naturel. Celle-ci devrait avoir lieu le dernier dimanche d'août. Le concept est simple : les participants accomplissent une balade d'environ 5-6 kilomètres et des stands les attendent le long du parcours pour leur faire découvrir les produits. Vous êtes un petit producteur local et souhaitez faire connaître vos produits ? Ou vous avez développé un concept en rapport avec l'environnement ou le zéro déchet ? Ou alors vous tenez un commerce et souhaitez faire connaître votre établissement ?
N'hésitez pas à nous contacter pour participer à notre événement. Nous sommes bien entendu particulièrement attentifs au caractère naturel et respectueux de l'environnement des mets, boissons et accessoires présentés. Si vous désirez soutenir notre manifestation d'une autre manière, nous sommes bien sûrs ouverts pour échanger avec vous à ce sujet.

Informations : info@lahulpeenvironnement.be

LA HULPE NATURE

LA HULPE - HIRONDELLES

Par Renaud Delfosse, alias Monsieur Hirondelles

Depuis 2015 déjà, avec la destruction annoncée d'une colonie d'hirondelles de fenêtre (Delichon urbicum) sur le site des anciennes papeteries, la Section locale de Natagora et La Hulpe Nature asbl se sont mobilisées pour la protection de cet oiseau emblématique.
Avec l'aide de la Commune de La Hulpe et de la Province du Brabant wallon, nous avons placé des nichoirs de substitution sous les corniches de l'école horticole et celles de trois maisons privées.
Nous avons également placé une série de sept doubles nichoirs sous les corniches des bâtiments des anciennes papeteries.

Avec les nichoirs posés sous les corniches des écoles de Notre Dame et des Colibris, nous avons placé au total 54 nichoirs à Hirondelles de fenêtre sur la commune.
Sept nichoirs à martinets noirs (Apus apus) ont été également posés de la sorte.
Si le succès des nichoirs à martinets se fait attendre (il faut généralement plusieurs années pour qu'ils soient utilisés par ces derniers), nous avons pu remarquer que certains d'entre eux sont utilisés par des mésanges et il est fort probable que d'autres le soient par des chauves-souris, animaux également auxiliaires de l'homme. Tout le monde y trouve donc son compte.

Pour en revenir aux hirondelles de fenêtre, le comptage exact est difficile mais cet été 2019, pas moins de 30 nichoirs ont été utilisés par nos amies qui y ont élevé deux nichées successives de quatre ou cinq oisillons en moyenne chacune. En tenant compte d'un taux de survie de 70%, on peut estimer le nombre de jeunes hirondelles nées de l'opération en 2019 à 189.
Leurs chances de survie à la migration étant de l'ordre de 40%, on peut s'attendre à ce qu'une centaine d'hirondelles (parents et jeunes de 2019) reviennent chez nous cette année 2020, sans compter les nouveaux individus attirés par le groupe ainsi formé et voulant le rejoindre.
Nous sommes, bien entendu, très fiers de ce résultat, surtout quand on sait qu'il provient du sauvetage d'une colonie qui n'était plus qu'un reliquat d'une dizaine de nids occupés en 2015.

Il convient donc maintenant de renforcer l'offre de logement en plaçant de nouveaux nichoirs mais aussi des amorces de nids afin que les hirondelles ne perdent pas, à terme, la faculté de les construire elles-mêmes avec des pelotes de boue.
Nous disposerons à cet effet à certains endroits de la commune des bacs à boue leur donnant les matériaux nécessaires à la construction de leur nid sur les ébauches ainsi mises à disposition.
La Commune de La Hulpe et son PCDN nous aideront dans cette mission, mais nous avons également besoin de vous !

En effet, les hirondelles de fenêtre étant des oiseaux très grégaires, elles forment des groupements qui ne sont que très rarement séparés les uns des autres par plus de 200 mètres environ. Cela leur permet de se rassembler en grands groupes pour chasser les insectes au-dessus de nos têtes,
l'effet de groupe rendant leur prédation par le faucon hobereau (Falco subbuteo), par exemple, beaucoup plus difficile.

Pour nous aider à faire de La Hulpe un « La Hulpe - Hirondelles », nous cherchons donc des corniches accueillantes sur l'axe Trois Colonnes – Gare, mais qui soient situées, pour cette année 2020, dans un rayon de deux cent mètres autour de l'école horticole ou des anciennes papeteries. Au plus près, au mieux.

Si vous désirez donc tenter d'accueillir chez vous ces sympathiques oiseaux, voici les prérequis pour cette année 2020 :

- Se situer dans l'un des deux cercles repris en illustration ou en être très proche.
- Avoir une corniche assez couvrante de façon à ce que le nid soit le maximum de la journée à l'ombre de cette dernière.
- Que cette corniche donne directement sur la rue, sans arbres devant, et qu'elle soit à une hauteur supérieure à 6 mètres.
- Que vous tolériez quelques salissures sur votre trottoir, mais qui s'enlèvent facilement à l'eau. Une planche anti-guano peut-être posée sous le nid pour protéger la façade d'une déjection ou l'autre mais il faut bien dire que son efficacité n'est pas de 100%.

Intéressés ? N'hésitez pas à vous mettre en contact avec nous d'ici la fin du mois d'avril pour être fin prêts pour le retour des hirondelles.
Nous vous enverrons un spécialiste qui pourra déterminer la faisabilité de la pose de nichoirs artificiels chez vous. Si vous n'habitiez pas dans la zone ciblée ou qu'il n'était pas techniquement possible de poser des nichoirs à hirondelles chez vous, nous pourrions envisager ensemble la pose de nichoirs à martinets, ces derniers ayant des exigences de nidification différentes.
Et si vous hébergez dans votre écurie ou étable des hirondelles rustiques (Hirundo rustica) et que vous voulez les favoriser, n'hésitez pas non plus à nous contacter pour tout renseignement ou aide dont vous pourriez avoir besoin.

Contact : Monsieur Hirondelles - Renaud Delfosse : 0477 39 58 58 ou info@lahulpenature.be
Facebook : https://www.facebook.com/groups/lahulpenature/
Internet : http://www.lahulpenature.com/

SELERI

SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL
de Rixensart, La Hulpe et environs

Un SEL est un système d'échange de services entre les membres d'un groupe.
Il est fondé sur l'égalité, une heure = une heure, quel que soit le service rendu.
Au SELeri, l'unité d'échange s'appelle le « Ri-heure ».

L'Assemblée Générale du 9 février a pu valablement délibérer, le quorum requis étant dépassé.
Les membres peuvent consulter le rapport de l'AG publié sur notre site.

Mieux se connaître pour mieux échanger !

En ce début d'avril, préparez les plantes et semis que vous souhaitez échanger lors de notre bourse aux plantes. L'après-midi se clôturera par un goûter gourmand en mode auberge espagnole, l'occasion aussi d'échanger quelques recettes.

Des membres proposent de partager leur passion, leur hobby : aquarelle, pâtisserie, atelier créatif, improvisation vocale…

Consultez notre site : **www.seleri.be** , vous y trouverez l'agenda et tous les détails de nos activités.

Pour se faire membre, il faut participer à une séance d'information.
La prochaine aura lieu le lundi 27 avril 2020 de 20h à 22h chez Bernadette de Wouters,
33 rue Rosier Bois à Rosières.

Merci de bien vouloir annoncer votre présence par un mail à **infoseleri@gmail.com**
ou par téléphone à Yolande au 0477/21 23 40.

VIGNOBLE DU BOIS DES DAMES

LE VIGNOBLE
DU BOIS DES DAMES

Le 1er mai, dès 11h00, vous aurez l'occasion de venir découvrir le Vignoble du Bois des Dames qui vous accueillera dans ses vignes pour un apéritif aux couleurs du cru 2019!

Ce sera l'occasion de rencontrer les vignerons en herbe et de discuter avec eux des 5 premières années d'existence de notre vignoble la hulpois.

Rendez-vous au vignoble même, chemin du Gros Tienne.

Nous vous conseillons de vous stationner du côté de la Mazerine et de nous rejoindre à pied en suivant le chemin derrière la station Lukoil. Le parcours sera fléché. Nos voisins des Névelaines organisent également leur brocante du 1er mai. Le parcours sera aussi fléché à partir des Névelaines.

Au plaisir de discuter avec vous autour d'une verre!

CERCLE PHILATÉLIQUE

LE CERCLE PHILATÉLIQUE DE LA HULPE… FÊTE SES 50 ANS

1970 – 2020… 50 ans se sont écoulés depuis la création du Cercle Philatélique de La Hulpe. Le 26 février 1970, en effet, neuf passionnés de philatélie ont fondé notre association, qui dès sa première année comptait 50 adhérents jeunes et moins jeunes. Au fil des années, 867 personnes ont rejoint cette communauté la hulpoise.Durant ce demi-siècle, les membres n'ont cessé de partager leur passion, certains collectionneurs se concentrant sur une thématique, d'autres plutôt sur un ou des pays spécifiques, d'autres encore sur l'histoire postale… la philatélie comportant de nombreuses facettes, tout amateur peut y trouver un domaine qui l'intéresse.

Les couleurs la hulpoises ont été portées haut et loin grâce à certains membres participant à des expositions compétitives régionales, nationales et internationales. En 1990, nous avons organisé à La Hulpe une exposition compétitive régionale Phil'Helpe '90, tandis qu'en 1995 avons organisé le Junex '95 (exposition compétitive nationale réservée aux jeunes philatélistes).
Le cercle philatélique fut très actif au sein de la commune durant ces années.

Ce ne sont pas moins de 15 préventes de timbres-poste qui furent organisées par nos soins, dont la première déjà en 1974. Les plus marquantes furent sans conteste celle de 1993, centrée sur le Château de La Hulpe et dont l'émission avait été sollicitée par le CPLH, et celle de 2010 où l'émission des 10 timbres sur Folon a été proposée à La Poste par le CPLH en collaboration avec la Fondation Folon.
Parmi les oblitérations temporaires, il y eut celle consacrée à « La Hulpe, centre d'art » et la flamme d'oblitération pour notre 30ème anniversaire.
Nous avons participé à différentes activités organisées dans la commune, comme les festivités du 750ème anniversaire de notre commune, mais également les commémorations des 1ère et 2nde guerres mondiales et les 150 ans de l'arrivée du chemin de fer à La Hulpe.
Mr Roger Miessen, bien connu dans notre commune, membre de la première heure du CPLH, passionné de philatélie et du Brabant Wallon, a créé en 1995 un challenge philatélique qui porte son nom : le « Challenge Philatélique Roger Miessen », ouvert à l'ensemble des cercles philatéliques du Brabant Wallon, province qui reste toujours le thème central de cette compétition inter-cercles.
Depuis 1996, le CPLH est jumelé avec l'Association Philatélique du Boulonnais (Boulogne-sur-mer, France). Des échanges philatéliques se font toujours, des amitiés se sont créées.

Voici un rapide aperçu non exhaustif des multiples réalisations du Cercle Philatélique de La Hulpe… gardant le meilleur pour la fin. Après avoir été gratifiés du Haut Patronage de S.M. la reine Fabiola pour notre exposition jeunesse en 1995, nous avons reçu du Palais royal une nouvelle marque de reconnaissance : il nous a accordé le titre de « royal ». Nous sommes fiers de cet honneur.
C'est donc un plaisir pour nous de vous annoncer que nous devenons le « Royal Cercle Philatélique de La Hulpe », et que nous espérons durant de nombreuses années avoir encore autant de passion et de curiosité, maintenir les liens d'amitié, porter les couleurs la hulpoises lors d'expositions notamment et vous faire découvrir notre hobby au travers d'évènements dans la commune.

Exposition à l'Espace Toots du 19 au 26.04.2020 :
« Le CPLH et son implication au sein de la commune ».
Ouverture chaque jour de 13h à 17h, excepté le jeudi (de 10h à 17h)

GRACQ LA HULPE

GRACQ
LES CYCLISTES QUOTIDIENS ASBL

CHERS MEMBRES, CHERS SYMPATHISANTS, CHERS AMIS DU VÉLO,

QUOI ?
Le GRACQ de La Hulpe organise une balade printanière par des chemins cyclables, au départ de La Hulpe et en direction de plusieurs villages de la commune de Lasne.

POUR QUI ?
Elle est ouverte à toutes et tous, y compris aux familles avec enfants de plus de 10 ans. Bicyclettes traditionnelles et à assistance électrique, pas de vélos de course.

QUAND ?
Le dimanche 26 avril 2020, à 9h45.

COMMENT ?
Deux parcours seront encadrés : une boucle longue de 24 km et une autre de quelque 18 km, avec retour au point de départ. Les durées estimées sont de 1 h 3/4 à 2 h 1/2 selon le parcours et le nombre de participants, limité à 30.

OÙ ?
Rendez-vous devant la maison communale.

POURQUOI ?
Le but de cette balade est bien sûr de découvrir quelques coins insolites de notre Brabant wallon, au détour de quelques « points-noeuds » à Hannonsart, Ohain, Ransbeck et Gaillemarde, mais aussi d'illustrer le parcours par quelques réalisations ou projets de notre groupe local soumis au Collège sur le territoire de notre commune (SUL, chemins et venelles accessibles aux cyclistes, davantage de sécurité par la diminution des points noirs…)

INFOS PRATIQUES

- Les inscriptions sont obligatoires. Dernier délai : le lundi 13 avril, pour bénéficier de l'assurance souscrite par le GRACQ ASBL et pour nous permettre d'organiser correctement l'événement. Les 30 premier(e)s inscrit(e)s seront confirmé(e)s. En cas de surnombre, les 3 suivants seront retenus sur une liste d'attente en cas de désistement de dernière heure.
- Pour nous rejoindre ce jour-là, contactez un membre du GRACQ ou envoyez votre inscription par email à **lahulpe@gracq.org** en mentionnant les nom et prénom pour chaque membre de la famille. Consultez également notre page Facebook : **www.facebook.com/gracqlahulpe/**.
- Pensez à emmener de l'eau, un en-cas éventuel et… votre vélo, après en avoir vérifié les pneus, les freins, la chaîne, et la batterie si vous bénéficiez de l'assistance électrique.

LE VÉLO
C'EST
~~L'AVENIR~~
Maintenant !

CERCLE HORTICOLE

Cercle Royal Horticole de La Hulpe et Environs

Fondé en 1902 ASBL

QUE TROUVEREZ-VOUS CHEZ NOUS ?

- Participation gratuite aux conférences données par des spécialistes
- Participation aux promenades, excursions, visites et voyages
- Un bulletin d'information, la « Feuille de Contact »
- Bourse d'échange de plantes
- Jardins accueillants

CELA VOUS TENTE ? REJOIGNEZ-NOUS !

- Cotisation annuelle : Isolé : 12€ - couple : 18€
- Trésorière : Alix Depauw
  Tél : 0474/31 00 15
  E-mail : alix.depauw@gmail.com

PROCHAINES ACTIVITÉS

Dimanche 26 avril 2020

13h00 : Échange de plantes entre membres sur le parking de l'ONE
14h30 : Conférence par Madame Sylvie SAINTENOY :
Histoire extraordinaire des plantes

Vendredi 19 juin 2020

19h30 : Conférence par Monsieur Sébastien PIROTTE :
Taille des arbres fruitiers

Samedi 27 juin 2020

Visite de jardins en Pays de Liège
Excursion d'un jour proposée par le Cercle Royal Horticole de La Hulpe & Environs à ses membres.
Infos auprès de Alix Depauw 0474/31 00 15
alix.depauw@gmail.com - **www.cercle-royal-horticole-lahulpe.be**

N B: Toutes nos conférences ont lieu à l'O N E,
chemin de Hoeilaart 1 à La Hulpe
(PAF non-membres d'un Cercle Horticole : 3.00€)

SUIVEZ-NOUS....

sur Facebook : **https://www.facebook.com/CercleHorticoledeLaHulpe**
sur NOTRE SITE: **https://www.cercle-royal-horticole-lahulpe.be/**

CYCLOS LA HULPE

AMIS DU VÉLO ET DU CYCLOTOURISME À LA HULPE,

Un nouveau club rejoint le chapitre des sports à La Hulpe. Les Cyclos La Hulpe ont pour objectif de promouvoir parmi le public le plus large possible le sport à vélo et le cyclotourisme. Le club, créé le 14 février 2020, rassemble déjà près de 20 membres amateurs de la petite reine. Ils sont prêts à vous accueillir et à vous emmener découvrir les paysages de Brabant, de Belgique, et même au delà des frontières du royaume. Comme dans toute association sportive, chacun participe aux activités dans la mesure de ses capacités physiques et d'endurance. Afin de tenir compte de ces différences individuelles, plusieurs groupes sont constitués, adoptant distances, dénivelés et vitesses adaptés afin que tous y trouvent le plaisir de rouler en toute convivialité et de (re)découvrir de nouveaux paysages.

À vélo avec les Cyclos La Hulpe : La route du muguet le 1er Mai 2020

Le 1er mai de cette année, le club Cyclos La Hulpe organise la « Route du Muguet » au départ du Royal Football Club de La Hulpe, avenue René Soyer 9 à La Hulpe.
Vous aurez le choix entre quatre circuits : 50, 70, 95 et 115 km.
Les dénivelés positifs respectifs sont de 500, 700, 1200 et 1700 mètres.
Les inscriptions (obligatoires, sur place et le jour de la randonnée) sont prises à partir de 7h30 jusqu'à 9h30.
Le prix, modique, est compris entre 3 et 5 euros. Les circuits sont balisés par nos bénévoles, l'allure est libre.
Les parcours, la plupart du temps hors des routes trop fréquentées, vous révèleront des endroits peu connus et pleins de charme en Brabant Wallon.
Dans les points de ravitaillement prévus sur les parcours (sauf le 50 km), vous pourrez vous restaurer (gaufres, fruits secs, bananes...) et vous désaltérer (eau, jus de fruit, grenadine) gratuitement.
Des centaines de cyclistes du Brabant wallon et flamand sont attendus.
De retour à la salle de départ, la buvette du Royal Football Club, vous pourrez boire un bon verre avec vos amis.

LES AMIS DE L'ARGENTINE

LE CLUB DE MARCHE DE LA HULPE
LES AMIS DE L'ARGENTINE

vous rappelle que les lundis de Pâques de chaque année il organise une marche au départ de l'école communale Les Colibris,112 rue des Combattants à La Hulpe.

Cette année, cette marche aura lieu le lundi 13 avril

Lors de cette manifestation, moyennant la modique somme de 1 euro, vous pourrez choisir votre heure de départ (entre 7h et 15h), votre distance (5, 12, 16 ou 21 km) et vous marcherez au rythme qui vous convient le mieux en suivant le fléchage installé par nos bénévoles.
Dans les points de repos prévus sur les parcours (sauf le 5 km), vous pourrez vous restaurer (pistolets et tartes) et vous désaltérer à des prix démocratiques. Au retour à la salle de départ, vous trouverez en plus du potage, des cervelas et des pains-saucisses.
Les parcours fléchés vous feront peut-être découvrir des endroits inconnus de vous ou revoir des lieux familiers. Nos circuits sillonneront les communes de La Hulpe, Ohain, Genval et Rixensart (selon les distances choisies).
Venez nous rejoindre, seul ou en famille, vous verrez, la marche vous fera un bien fou !

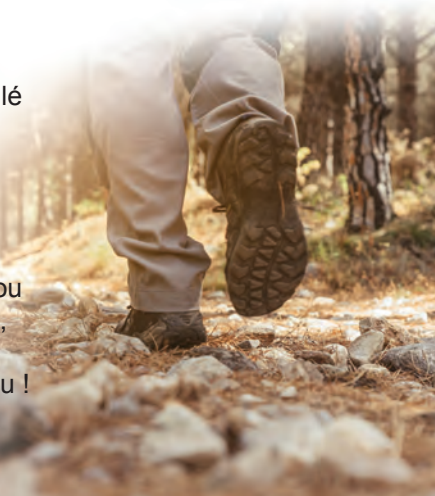

LA HULPE 4 MIGRANTS

Il y a bientôt un an, au mois de mai, naissait l'association LaHulpe4Migrants en lien avec la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés.
Celle-ci a pour but d'aider les personnes migrantes en assurant un hébergement d'urgence, tant au sein de l'ACS (Amicale des Corps de Sauvetage) que dans des familles d'accueil à La Hulpe et dans les communes avoisinantes.

Depuis, ce sont pas moins d'environ 150 migrants, lors de 1650 nuitées, qui ont été hébergés chez des La Hulpois, et 500 lors de 690 nuitées passées à l'ACS.
Pour nous permettre de les aider tant matériellement que financièrement, nous avons organisé début décembre une collecte de vivres non périssables au Delhaize, une collecte de vêtements quelques jours plus tard aux Colibris, mais surtout notre concert du mois d'octobre dans l'église avec la participation du talentueux pianiste Florian Noack et de réfugiés irakien et érythréen jouant de leur instrument traditionnel.
Nous remercions la Commune et les ouvriers communaux qui nous ont fourni une aide précieuse pour notre présence à la braderie, l'organisation du concert, et la mise à disposition de la salle des Colibris ou de la bibliothèque Will pour la projection du film documentaire « Les Vnous » de Pierre Schonbrodt.
La Hulpe est devenue commune hospitalière en mars 2019.

MAIS C'EST QUOI HÉBERGER ET POURQUOI ?

Les migrants sont des personnes qui ont quitté leur pays pour différentes raisons (guerre, dictature, persécutions en fonction de race, religion, opinions politiques, etc…) et qui désirent se rendre au Royaume-Uni pour y demander l'asile parce qu' une partie de leur famille ou amis y habite déjà et qu'ils parlent déjà anglais.
Sans moyens et sans papiers, il leur est impossible de prendre les transports en commun payants.

COMMENT ARRIVENT-ILS À LA HULPE ?

Soit nous allons les chercher au parc Maximilien à Bruxelles, soit ils arrivent par leurs propres moyens. Dès lors, nous leur permettons de prendre du repos dans un lit au chaud, de se laver et de laver leurs vêtements, et de manger un bon repas.

Un peu de chaleur humaine de la part d'êtres humains pour d'autres êtres humains.

> CONTACTE-NOUS

Envie d'en savoir plus, de nous rejoindre ?

Pour LH4M, Alain Van Hoorebeeck : 0478/233 754

lahulpeformigrants@outlook.be

https://www.facebook.com/LaHulpe4Migrants

Pour un coup de main financier :
BE82 0689 3437 6068 - BIC GKCCBEBB

TRIBUNE POLITIQUE

BRUNO HENDRICKX

LA PRESSION IMMOBILIÈRE CONTINUE DE MENACER NOS BEAUX QUARTIERS ARBORÉS

La pression immobilière se ressent fort dans notre belle commune de La Hulpe. Dès lors, les propriétaires de grands terrains dans les quartiers historiquement arborés de la commune sont tentés de rentabiliser leur bien au maximum en scindant leur terrain en plusieurs petits lots et en les revendant au prix fort. Le résultat :
Un morcellement qui défigure le caractère campagnard de nos quartiers.

Avec le morcellement des grands terrains, les grands arbres présents doivent être abattus, et une fois le terrain loti, il reste peu de place pour en replanter. Dès lors, petit à petit, ces beaux quartiers si caractéristiques qui participent au charme de notre commune se raréfient au nom de la rentabilité et du profit.

Quelles solutions existent pour remédier à la situation ? Premièrement, la Commune pourrait interdire le morcellement des grands terrains dans ces quartiers typés ou revoir à la hausse la superficie minimum obligatoire pour bâtir dans ces mêmes quartiers afin de les préserver. Deuxièmement, pour les terrains déjà scindés, la Commune peut exiger et suivre la plantation d'arbres en front de rue afin de préserver l'aspect boisé des avenues.

S'il est vrai que la Commune peut jouer un rôle majeur en forçant la préservation de ces quartiers très arborés, la responsabilité en revient aussi à tout à chacun, quel que soit le quartier que nous habitons. Il ne tient qu'à nous de planter si possible des arbres dans nos jardins et de préférence en front de rue.

Ceci permettrait de donner du charme à nos rues, de favoriser la préservation de la biodiversité, de contribuer à la diminution de CO2 dans l'atmosphère, de gagner une ombre fraîche fort recherchée en été, et de donner une plus-value à nos maisons, entre autres. Il suffit de planter. Voilà un acte durable, écoresponsable et esthétique simple à réaliser.

Alors, même si la pression immobilière fait rage à La Hulpe, il est encore temps pour la commune et pour tous les habitants de préserver nos grands arbres et cet aspect si particulier qui nous est cher quel que soit le quartier que nous habitons. Il est d'ailleurs envisageable que la Commune mette un accent particulier sur le reboisement d'espaces publics quartier par quartier tout en sensibilisant les habitants. En tout cas, je vais m'efforcer de soutenir nos échevins compétents en la matière dans cette voie.

Bruno Hendrickx - Conseiller Communal Indépendant

AVIS DE DÉCÈS

- Lucie HEUREUX, née le 21.05.1924 et décédée le 19.02.2020
- Jean-Louis LEBLANC, né le 21.05.1924 et décédé le 17.02.2020
- Arthur GROS, né le 24.01.1925 et décédé le 02.02.2020
- Erna VULSTEKE, née le 09.01.1938 et décédée le 27.01.2020
- Ceslaw JANUS, né le 23.03.1939 et décédé le 21.01.2020
- Éric PARSER, né le 23.12.1943 et décédé le 24.01.2020
- Anne TODT, née le 03.03.1947 et décédée le 30.01.2020
- Thierry LACHAPPELLE, né le 28.04.1949 et décédé le 12.01.2020
- José PETINIOT, né le 26.08.1949 et décédé le 23.01.2020
- Bernard DE BACKER, né le 13.12.1949 et décédé le 18.01.2020
- Anne-Marie VANBEGIN, née le 10.08.1958 et décédée le 07.02.2020

LISTE CITOYENNE

UNE « RÉUNION CITOYENNE », C'EST QUOI ? ET À QUOI ÇA SERT ?

Depuis un an, nous organisons une réunion citoyenne par mois. Les habitants qui y participent régulièrement savent ce qui s'y passe. Mais pour ceux qui ne sont jamais venus, c'est un grand mystère...

Alors, levons le voile !

Une réunion citoyenne a pour objectif de laisser la parole à tout habitant qui souhaite s'exprimer sur un dossier figurant à l'ordre du jour du Conseil Communal, afin que sa parole soit transmise. Pour ce faire, nous utilisons les techniques d'animation en intelligence collective, à commencer par le principe de base : les participants sont invités à s'installer sur des chaises disposées en cercle, afin que personne ne « préside ». L'animateur se charge d'animer la réunion en faisant passer la parole par chaque participant, qui a le choix de prendre la parole ou de la passer. L'animateur veille à l'équité du temps de parole : chacun exprime son opinion sur le sujet donné en allant à l'essentiel, de manière concise. Il ne s'agit jamais d'un débat ! Peu importe que les avis soient divergents, l'objectif est de recueillir tous les avis.

D'ailleurs, les avis divergents sont souvent à l'origine des propositions les plus constructives ! Mais ici, on se contente de noter sur un tableau tout ce qui est dit, afin que notre conseillère communale puisse transmettre la parole des habitants durant le Conseil communal. Ainsi, le Collège est mis au courant de VOS remarques.

Il n'est pas nécessaire de s'engager à venir à toutes les réunions citoyennes.
Venir occasionnellement est une manière de participer à la construction d'une démocratie participative, en s'asseyant sur une chaise pour donner son avis.
Eh oui, la démocratie se construit sur la parole des citoyens !

Envie de savoir quand aura lieu notre prochaine réunion citoyenne ? Vous souhaitez être tenu informé des ordres du jour du Conseil communal ?
→ Visitez notre site web :
https://www.listedescitoyens-lahulpe.be
→ Rejoignez notre page Facebook :
LC-Liste des Citoyens de La Hulpe
→ Envoyez-nous un mail : listecitoyennelh@gmail.com
→ Jetez un œil sur notre boîte aux lettres :
Les Jardins de Georges, 12a rue des Combattants.

Par les habitants, pour les habitants.

La liste des Citoyens.

NUMÉROS UTILES

Administration Communale	02 634 30 98
Zone de police La Mazerine (en journee)	02 651 11 11
Police (en cas d'urgence)	101
Services ambulances ACS	02 653 23 03
Service de Secours: Ambulances -Pompiers	100
Accidents ? Agressions ? N° appel Européen	112
Ecoute-Enfants de la Communaute Française	103
Télé-Accueil (Quelqu'un a qui parler 24h/24)	107
Child Focus	110
Croix-Rouge	105
Croix-Rouge La Hulpe	02 653 85 94
Centre Antipoisons	070 245 245
Centre des brûlés	016 34 87 50
Centre de prévention du suicide	0800 32 123
Ecoute-enfants	103
In BW	067 28 01 11
Poste La Hulpe	02 201 23 45
TEC Brabant Wallon	010 23 53 53
CPAS La Hulpe	02 634 01 30

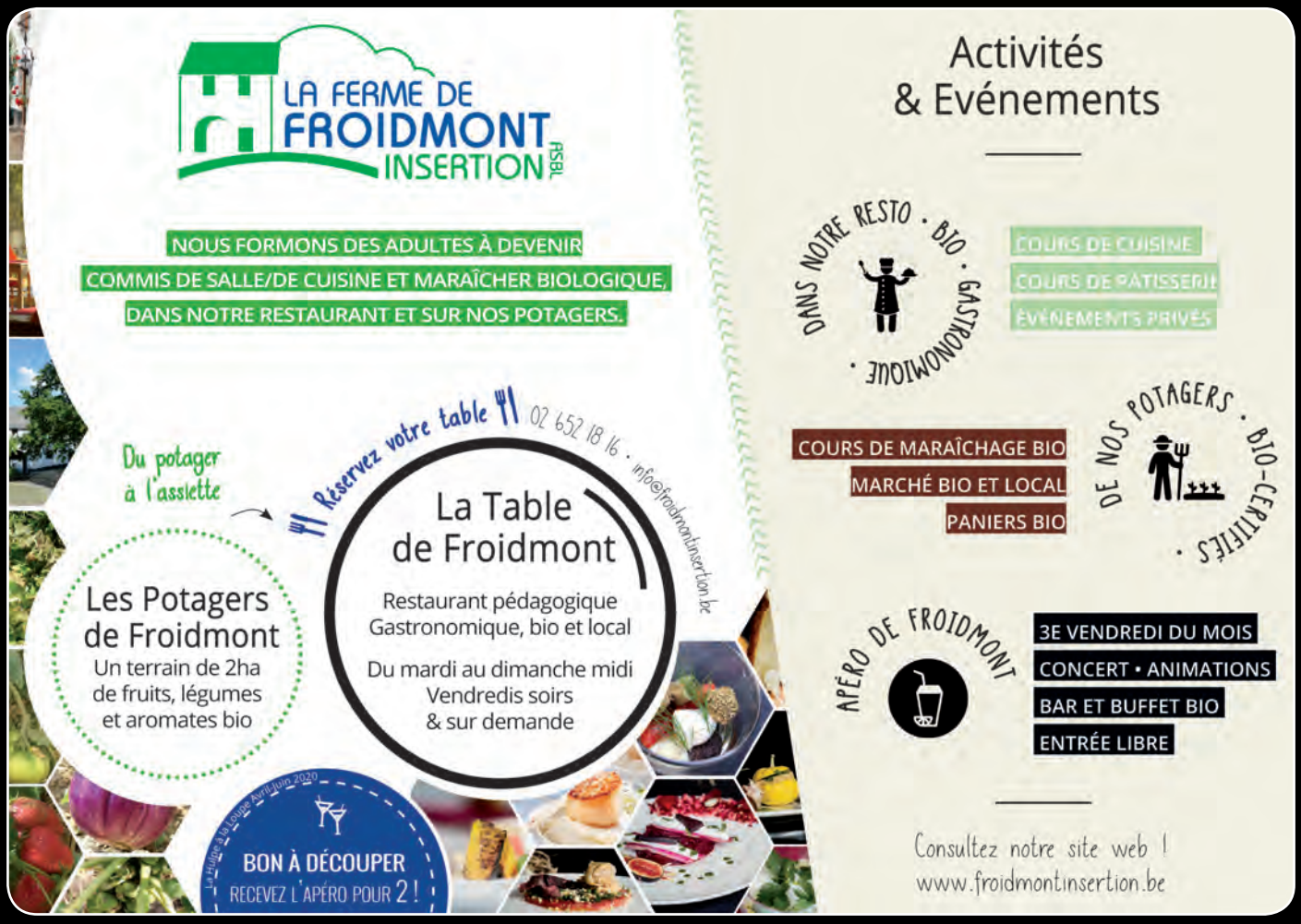

Editeur responsable : Christophe Dister, 59 rue des Combattants, 1310 La Hulpe